

OFFRE EXCEPTIONNELLE - STOCK LIMITE

ORDINATEUR
de BUREAU



+



IMPRIMANTE
COULEUR
OFIS

IT Services People You trust
01 600 00 00

185 500 FCFA

BI-HEBDOMADAIRE D'INFORMATION ET D'ACTION SOCIALE PARAISSANT AU CONGO-BRAZZAVILLE

**LA SEMAINE
AFRICAINNE**

www.lasemaineafricaine.com



61^{ème}
année

N° 3301 du Vendredi 21 Juin 2013 - 61^{ème} Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 -

CONGO: 350 F.CFA - FRANCE: 1,75 Euro - Tél.: (242) 06.678.76.94 / 05.528.03.94 / 06.889.98.99 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

Championnat national d'élite 1
de football

**Diabes-Noirs
en flèche, A.C
Léopards freiné**



La formation des Diabes-Noirs (Ph. d'arch.) P.20

Commune de Brazzaville

**Désormais,
les propriétaires
de loyers devront
payer l'impôt**

(P.13)

Airtel

**Coup d'envoi de la
troisième saison
du tournoi Airtel
Jeunes talents**

(P.19)

www.JobCongoBrazza.com
Publiez gratuitement
vos offres d'emploi

Visite de travail du ministre d'Etat Gilbert Ondongo en Pologne

**Les hommes
d'affaires polonais
invités à investir
au Congo**

Gilbert Ondongo et Mme Beata Stelmach

(P.3)



Maurice Ngoma, directeur des relations extérieures et de la gestion durable à E.f.c

**«Si rien n'est fait dans les mois
à venir, je crois que la société E.f.c
risquera de mettre la clef sous
le paillason»**

(P.15)

Bolloré Africa Logistics Congo

**Pierre Bellerose
satisfait de la visite des
présidents congolais
et ivoirien à Congo
Terminal**

(P.9)



**Réaction du Mouvement Congolais pour
la Démocratie et le Développement
Intégral (MCDDI) par son avocat,
Me Jean Batsimba**

(P.3)

Appel à Projet pour la création du Centre Médical Interprofessionnel de l'Aéroport de Brazzaville

Dans le cadre de leur développement commercial, les Aéroports du Congo lancent un appel à projet pour la mise en place d'un Centre Médical Interprofessionnel dans l'aérogare de Brazzaville Maya-Maya.

Son activité répondra aux principes directeurs suivants:

- disposer d'une offre de santé sur site pour les passagers, leurs accompagnants et les salariés des entreprises intervenant dans l'Aéroport;
- contribuer aux plans de secours dans le cadre du plan d'urgence de l'Aéroport;
- disposer d'une capacité sécurisée de transit des patients pour les évacuations sanitaires (EVASAN);
- renforcer l'attractivité de l'Aéroport de Brazzaville Maya-Maya auprès des compagnies aériennes intéressées à desservir cette destination.

Les missions prioritaires du centre médical sont:

- le soin de premiers secours (y compris les problèmes cardiovasculaires) pour les passagers, leurs accompagnants et les travailleurs de la zone aéroportuaire;
- la disponibilité d'une offre de santé de proximité pour les personnes travaillant à l'aéroport;
- le support médical dans le cadre du plan d'urgence.

Sa zone d'implantation sera dans l'aérogare de Brazzaville Maya-Maya.

Condition de retrait du dossier:

Les entreprises intéressées sont invitées à venir retirer le dossier de consultation entre le lundi 17 juin et le vendredi 28 juin 2013 au siège social d'AERCO sis dans la Nouvelle Aérogare de Brazzaville Maya-Maya (contact au 06.909.25.25).

Les conditions de retrait sont le versement d'une caution de 2 000 000 F CFA qui sera remboursée en cas de remise du dossier projet complet avant la date indiquée.

Date et limite de dépôt des dossiers de candidature:

Les candidats devront faire parvenir leur proposition à AERCO au plus tard le 26 juillet 2013.

Toutes les questions devront parvenir à AERCO avant le 12 juillet 2013.

ANNONCE LEGALE

Société NETCARE CONGO SA

Société Anonyme avec administrateur Général
Au capital d'Un Milliard Cinq Cent Millions (1.500.000.000) F. CFA
Siège social: Pointe-Noire, derrière la résidence du Maire
(centre-ville).

Boîte postale: 4450

RCCM: 04 B 1179/République du Congo

Se sont réunis, les associés, en assemblée générale mixte, sur convocation de l'administrateur général, au terme de laquelle les résolutions ci-après ont été prises:

- le capital est fixé à 1.500.000.000;
- Changement du siège social, derrière la résidence du Maire (centre-ville) Pointe-Noire;
- M. ELHAGE Ahmed est nommé Administrateur Général;
- Le cabinet Auditech, nommé commissaire aux comptes;

Les statuts ont été modifiés, en conséquence.

Puis, mention modification a été prise au Registre du commerce et du crédit mobilier.

Pour avis

Le cabinet ACG

BUROTOP IRIS

Intégrateur de Solution



SECURITE

- Système de lutte Anti-Incendie FM 200
- Système de Contrôle d'Accès
- Système de Prévention d'intrusion IPS
- Vidéosurveillance
- Solution Anti-virus

BRAZZAVILLE : 4, Avenue Foch - Centre ville
BP : 14264 - Tél : 05 577 78 88 - 06 669 60 60
POINTE NOIRE : Rond point Kassal,
Avenue Moe Katt Matou
Tél : +242 04 453 53 53 - 06 958 87 88
République du Congo

KINSHASA : 24, Avenue Colonel Ebeya
Commune de Gombé
Tél : +243 992 884 888
République Démocratique du Congo



BUROTOP IRIS

Intégrateur de Solution



Système Informatique

- Audit Informatique
- Assistance Technique
- S.A.V
- Vente de Matériels et Logiciels

BRAZZAVILLE : 4, Avenue Foch - Centre ville
BP : 14264 - Tél : 05 577 78 88 - 06 669 60 60
POINTE NOIRE : Rond point Kassal,
Avenue Moe Katt Matou
Tél : +242 04 453 53 53 - 06 958 87 88
République du Congo

KINSHASA : 24, Avenue Colonel Ebeya
Commune de Gombé
Tél : +243 992 884 888
République Démocratique du Congo



Microsoft
GOLD CERTIFIED
Partner

Cisco
Premier
Partner

NetApp
Go further, faster

HP
Gold Specialist
2013

Sun
ORACLE

EMC²

POLYCOM

Visite de travail du ministre d'Etat Gilbert Ondongo en Pologne

Les hommes d'affaires polonais invités à investir au Congo

Le ministre d'Etat Gilbert Ondongo, ministre de l'économie, des finances, du plan, du portefeuille public et de l'intégration, a effectué une visite de travail à Varsovie, capitale de la Pologne, du 26 au 28 mai dernier, pour présenter le Congo et ses potentialités économiques aux autorités et hommes d'affaires polonais. Des pistes de coopération ont été explorées dans divers domaines, notamment l'économie, l'agriculture, l'éducation, l'énergie, etc. Au cours d'une rencontre, le ministre d'Etat Gilbert Ondongo a invité les hommes d'affaires polonais à investir au Congo, en les rassurant que la sécurité y existe.



Gilbert Ondongo (deuxième à g.) et la délégation congolaise en visite de travail à Varsovie.

Le Congo fait, actuellement, partie des dix pays au monde, qui ont une économie réputée dynamique et réalisant un taux de croissance du P.I.b (Produit intérieur brut) situé entre 5% et 10%, ces dernières années. Les autorités congolaises ont, toujours, affirmé leur ambition de faire de leur pays le fer de lance du développement économique en Afrique centrale. Aussi, s'emploient-elles à diversifier, aussi bien l'économie du pays que ses partenaires au développement.

C'est dans ce cadre que le ministre d'Etat Gilbert Ondongo a effectué une visite de travail à Varsovie, où il a rencontré Jan Julczyk, président directeur général du comité de supervision Kulczyk investissement, qui lui a exprimé sa ferme volonté de poursuivre les investissements de son groupe dans l'industrie lourde au Congo, notamment dans l'exploitation du gisement de fer de Zanaga. Avec Mme Beata Stelmach, vice-ministre des affaires étrangères, le ministre d'Etat Ondongo a accueilli, avec satisfaction, la détermination du gouvernement polonais à faire que la coopération entre la Pologne et le Congo s'intensifie, notamment dans l'industrie et l'éner-

gie. La partie polonaise se propose de renforcer les capacités de production de l'électricité par la réalisation de deux projets de barrages, Sounda et Cholet, auxquels les autorités congolaises tiennent et dont la construction accélérerait l'industrialisation du pays. Deux grands axes possibles, au niveau des échanges, ont été explorés: l'axe d'Etat à Etat, d'une part, et entre les entreprises congolaises et polonaises, d'autre part. Le schéma d'Etat à Etat comporterait trois directions possibles:

- un partenariat dans le domaine de l'éducation, tant au niveau universitaire qu'au niveau des instituts de formation professionnelle ou centres de recherches spécialisés;
 - un accompagnement dans la modernisation de l'Etat, notamment par l'informatisation de l'administration publique. Le schéma des entreprises reposerait sur deux engagements majeurs des deux Etats:
 - l'Etat congolais aurait la responsabilité de faciliter l'installation des entreprises polonaises au Congo;
 - l'Etat polonais encouragerait les entreprises polonaises à investir au Congo.
- Les deux Etats mettraient en place des accords de non dou-

ble imposition et de protection mutuelle des investissements. Mme Beata Stelmach a invité le ministre d'Etat Gilbert Ondongo à participer à la journée économique africaine qui aura lieu, en septembre prochain, à Varsovie. Cette journée pourrait constituer l'occasion d'examiner les détails des axes de coopération définis lors de leur première séance de travail. La troisième personnalité rencontrée est le ministre à la présidence de la République, en charge de l'économie. Avec lui, Gilbert Ondongo a apprécié l'engagement polonais à promouvoir la coopération entre la Pologne et le Congo, notamment par l'initiative «Go Africa».

Avec Mme Krystyna Gurbiel, vice-ministre de l'agriculture et du développement rural, il est ressorti que la coopération dans le domaine agricole devrait porter sur:

- l'exportation des produits agricoles et d'élevage polonais vers le Congo, notamment la viande et les œufs frais, réputés bon marché et conformes aux normes sanitaires internationales;
- l'implantation au Congo des entreprises polonaises dans les domaines de l'agriculture,

de l'élevage et de l'agro-industrie. Ces entreprises bénéficieraient de mesures d'incitation fiscale pour exploiter de nombreuses terres arables disponibles et devraient faciliter le transfert de savoir-faire;

- un partenariat entre la Pologne et le Congo, au niveau des instituts de recherche agricole;

- l'organisation de l'agriculture congolaise, en s'appuyant sur l'expérience polonaise. Une autre rencontre a été celle organisée avec les hommes d'affaires polonais. Ces derniers sont prêts à venir au Congo explorer les domaines de leur intervention. Gilbert Ondongo a eu un seul mot: «Venez investir au Congo, car le Congo qui est le mien est en sécurité».

Enfin, Gilbert Ondongo a été l'hôte de deux groupes parlementaires dirigés par des Polonais d'origine africaine, à l'assemblée nationale polonaise, où il a évoqué l'intérêt que le Congo attache à l'invitation faite aux hommes d'affaires polonais d'investir au Congo.

Joël NSONI

Sur les notes de Michel Rodriguez Abiaboutti, attaché de presse

Congo - France

Pour le développement du service de distribution d'eau dans les villes congolaises



Nicolas Hulot et Jean-François Valette lors de la soirée à la Case De Gaulle.

En séjour à Brazzaville, où il sera reçu par le président congolais, Denis Sassou Nguesso, Nicolas Hulot, envoyé spécial du président français pour la sauvegarde de la planète, était à la réception offerte, mercredi 19 juin dernier, par Jean-François Valette, ambassadeur de France, pour appuyer le Congo à faire face à la problématique de l'assainissement et de l'accès à l'eau potable courante.

Selon le diplomate français, le président congolais Denis Sassou Nguesso a assigné à son gouvernement d'atteindre l'objectif de la fourniture d'eau potable courante aux populations, sans cesse en croissance, dans les deux grandes villes du pays, Brazzaville et Pointe-Noire. La partie française entend apporter son concours dans la réalisation de cet objectif. C'est pourquoi, elle favorise la rencontre entre les entreprises françaises et congolaises. «Je suis particulièrement heureux, en tant qu'ambassadeur de France, de constater que les autorités congolaises ont souhaité s'associer avec des partenaires de premier plan, notamment les partenaires de l'entreprise Veolia, en ce qui concerne la gestion du secteur de l'eau». «La France et, notamment, les partenaires industriels français, mais aussi les partenaires publics français, comme l'Agence française de développement, l'Union européenne, nous aideront dans ce noble objectif», a dit Jean-François Valette.

Réaction du Mouvement Congolais pour la Démocratie et le Développement Intégral (MCDDI) par son avocat, Me Jean Batsimba

Suite aux propos mensongers et diffamatoires tenus par Monsieur Hellot Matson Mampouya, Président de la Dynamique Républicaine pour le Développement (D.R.D.), à l'émission «La Grande Interview», du 24 mai 2013, sur la chaîne M.N.T.V, le M.C.D.D.I, à travers son avocat, a saisi le Ministre de l'Intérieur pour des mesures conservatoires à prendre.

Brazzaville, le 7 Juin 2013

Objet: Information.

A Son Excellence Monsieur le Ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation Brazzaville

Monsieur le Ministre;

J'ai le respectueux honneur de venir par la présente prendre attache avec votre auguste autorité, au nom et pour le compte de mon client, le Mouvement Congolais pour la Démocratie et le Développement Intégral (M.C.D.D.I.), pris en la personne de son Représentant Légal, Monsieur Guy Brice Parfait KOLELAS, Secrétaire Général dudit Parti.

En effet, Monsieur le Secrétaire Général m'a chargé de porter, officiellement, à votre connaissance que, récemment, lors de son passage à l'émission «La grande interview» de M.N.T.V du 24 mai 2013, animée par Monsieur Elie Smith, Monsieur Hellot MATSON MAMPOUYA, Président du parti politique dénommé «Dynamique Républicaine pour le Développement (D.R.D.)», a fait des déclarations et allégué des faits cumulativement graves.

Ainsi, il a indiqué et informé les Congolais, en substance, que Monsieur le Secrétaire Général du M.C.D.D.I a réactivé et réarmé la milice «Ninja» ou, en général, des jeunes gens.

Dans la même perspective, il a allégué qu'il dispose des indices et a connaissance de l'existence des réseaux tendant au réarmement des jeunes dont il s'agit. Ce sont, en outre, ces éléments réarmés qui ont attaqué ses militants ou adhérents. Par ailleurs, Monsieur le Président de la D.R.D. a, en outre, précisé que son refus d'adhérer à cette logique de la violence explique, entre autres, ses divergences avec Monsieur Guy Brice Parfait KOLELAS.

Excellence Monsieur le Ministre,

En droit, la doctrine est constante pour soutenir que l'ordre public s'entend en un état social idéal caractérisé par le bon ordre, la sécurité, la salubrité et la tranquillité publique.

A ces différentes composantes classiques de la notion d'ordre public s'ajoutent, se greffent et ce, par extension, l'ordre public moral et socio-économique.

La préservation et le maintien de l'ordre public demeurent des grands objectifs de toute société moderne, pour garantir la paix à l'intérieur des frontières nationales.

Il est, cependant, acquis et établi que nous sommes en présence de propos menaçant la sécurité et l'ordre public.

S'il est vrai qu'à l'issue de ces déclarations publiques, les forces de police n'ont pas observé des actes extérieurs se traduisant en des désordres publics, il n'en demeure pas moins vrai qu'elles ont occasionné une psychose dans la société congolaise.

Cette psychose est de nature à faire douter tous les citoyens de l'effectivité de la paix et de la quiétude retrouvées dans le pays, après les troubles sociopolitiques de triste mémoire, grâce à la dynamique de réconciliation et de concorde nationales enclenchée, avec abnégation, par Son Excellence Monsieur le Président de la République.

Par ailleurs, les Militants du M.C.D.D.I restent fidèles à cette dynamique qui a été indéniablement soutenue par leur leader charismatique, le Président fondateur de leur parti, Bernard KOLELAS.

Ainsi, le M.C.D.D.I, qui se réserve le droit de saisir telle juridiction compétente pour diffamation, conformément aux dispositions de l'article 195 alinéa 2 et suivants de la Loi n°8-2001 du 12 novembre 2001 sur la liberté de l'information et de la communication, s'estime fondé de s'adresser préalablement à Monsieur le Ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation, garant de l'ordre public.

Cette autorité administrative, qui aura constaté la violation manifeste des dispositions combinées des articles 5 alinéa 6 et 38 de la nouvelle Loi n°21-2006 du 21 août 2006 sur les partis politiques en République du Congo, voudra bien faire droit aux mesures conservatoires ci-après nécessaires:

- faire interdiction aux organes de presse de procéder à la rediffusion de cette émission;
- interpellé et attirer l'attention de l'auteur des propos décriés sur la nécessité de s'abstenir à inciter au trouble à l'ordre public ou à troubler l'ordre public.

Dans l'attente, veuillez croire, Excellence Monsieur le Ministre, à l'expression de ma très parfaite considération.

Me Jean BATSIMBA

Avocat à la Cour

Membre du Conseil du Barreau de Brazzaville

ETUDE DE MAITRE Hortense MVINZOU LEMBA
NOTAIRE
05551-36-01/06650-53-28/22281-07-42
Brazzaville - République du Congo

INSERTION LEGALE

«AMARITSAH»

«Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle»
Au capital d'Un Million (1.000.000) de F. CFA
Siège social: sis au 1^{er} étage galerie Marchande de L'ARC,
Avenue William Guynet, Centre-ville, Brazzaville
République du Congo

Aux termes d'un acte reçu par Maître Hortense MVINZOU LEMBA, Notaire à Brazzaville, le vingt-huit mai deux mil treize, il a été constitué, conformément à l'Acte Uniforme portant Traité de l'Organisation pour l'Harmonisation du Droit des Affaires en Afrique (OHADA), une Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle dénommée: «AMARITSAH», enregistrée à Brazzaville, aux domaines et timbres de Bacongo, en date du trois juin deux mil treize, sous folio 99/17 N°1419, immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Brazzaville, sous le n° RCCM CG/ BZV/13 B 4388 du quatorze juin deux mil treize.

La société présente les caractéristiques suivantes:

Dénomination: «AMARITSAH» S.A.R.L.U;

Forme: Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle;

Objet:
La société a pour objet, directement ou indirectement, en République du Congo, et dans tous pays:
1°/- La Gestion hôtelière, La restauration;

2°/- L'import- Export, Les Prestations de services;

3°/- La location de véhicules, La Gestion du patrimoine;

Et, généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, mobilières ou immobilières et financières, se rapportant, directement ou indirectement, à l'objet social ci-dessus ou à tous objets similaires connexes ou annexes, susceptibles à en faciliter la réalisation, l'extension et le développement;

Capital social: Un million (1.000.000) de F. CFA;

Gérance: est nommé gérant de la S.A.R.L.U. AMARITSAH, Monsieur NDONGO Clément;

Siège social: 1^{er} étage galerie marchande de l'ARC, avenue William Guynet, Centre-ville, Brazzaville;

Durée de la société: 99 ans;

R.C.C.M: RCCM CG/BZV/13 B 43 88 du quatorze juin deux mil treize.

Maître Hortense MVINZOU LEMBA

Etude de Me Chimène Prisca Nina PONGUI
Notaire

Sis rez-de-chaussée Immeuble Patte d'Oie (SOPROGI)
Case J-490/M (en face de l'E.N.A.M)
B.P: 14745, B/ville - Tél: (242) 06 662 43 35/05 516 70 79
E-mail: pchimene@yahoo.fr

SELECT PRO

Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle
Au capital de 1 000 000 de Francs CFA
128, rue Lamothe, quartier C.C.F.
Brazzaville (République du Congo)
RCCM CG/BZV/08-B-883

ANNONCE LEGALE

I- Suivant acte de cession de parts sociales en date à Brazzaville du 04 juin 2013, déposé au rang des minutes de Maître Chimène Prisca Nina PONGUI, Notaire titulaire d'un office notarial en la résidence de Brazzaville (Congo), le 06 juin 2013 et enregistré à Brazzaville, à la recette des Impôts de Ouenzé, le 07 juin 2013, sous le Folio 100/4 numéro 1155: Monsieur Brice Teddy TOUNDA a cédé, sous les conditions ordinaires et de droit, à Madame Guili TSOUMOU GAVOUKA, la totalité de ses parts, soit (50) parts sociales qu'il détenait dans le capital de la société «SELECT» SARL.

II- Aux termes du Procès-verbal des décisions de l'associée unique de la société «SELECT», du 05 juin 2013 déposé au rang de Maître Chimène Prisca Nina PONGUI, Notaire de résidence à Brazzaville (Congo), le 06 juin 2013 et enregistré à la recette des Impôts de Ouenzé, à la même date, sous le Folio 100/2 numéro 1153; l'associée unique a décidé:

- d'agréer la démission de Monsieur Brice Teddy TOUNDA, de ses fonctions

de gérant et décide d'assurer, elle-même, la gérance de la société, pour une durée non Limitée, en remplacement de Monsieur Brice Teddy TOUNDA, démissionnaire;

- de changer de la dénomination sociale; La société portera, désormais, la dénomination de: «SELECT-PRO» SARLU En conséquence, l'article 3 des statuts a été corrélativement modifié.

- de transférer, à compter de la date du 05 juin 2013, le siège de la société, initialement sis à Brazzaville (Congo), 101, rue Lamothe, quartier C.C.F, dans la même ville, au 128, rue Lamothe, quartier C.C.F.

- de mettre à jour les statuts de ladite société.

Mention modificative des présentes a été portée au greffe du tribunal de commerce de Brazzaville, le 12 juin, sous le numéro 13 DA 667.

Pour avis et mention
Maître Chimène Prisca Nina PONGUI
Notaire

ETUDE Maître Maurice MASSELOT
NOTAIRE

B.P: 4866, Tél.: (242) 06 667.00.66/06 893 95 45
104, Avenue LOEMBET Benoît, derrière ALUCONGO,
Face Laboratoire de Total, à côté de PROMAT, immeuble SCIM-CONGO.
E-mail: baronlove20032001@yahoo.fr

INSERTION LEGALE

Par acte en la forme authentique, en date à Pointe-Noire, du quatre décembre deux mil douze, le Notaire soussigné a reçu les statuts de la Société dénommée CONGO LYNX-SARL, aux caractéristiques:

- **Dénomination:** CONGO LYNX;
- **Forme juridique:** Société à Responsabilité Limitée-SARL;
- **Capital social:** 1.000.000 F. CFA;
- **Dépôt:** A Pointe-Noire, au Greffe du Tribunal de commerce, sous le n°12 DA 837 du 09 septembre 2012;
- **Immatriculation:** A Pointe-Noire, au Greffe du Tribunal de commerce, n° RCCM CG/PNR/12 B 411;
- **Durée:** 99 années, à compter de l'immatriculation au RCCM;
- **Enregistrement:** A Pointe-Noire, sous le n°6697, Folio 157/37, en date du 04 septembre 2012;

Modifications intervenues:

- **Cession des parts:** Suite à une résolution de l'Assemblée Générale extraordinaire consignée dans un procès-verbal reçu par le Notaire soussigné, en date du trente avril deux mil treize, l'associé unique a cédé la moitié de ses parts sociales, soit cinquante (50) parts, à Monsieur MOUANZA Iddo.

En, conséquence, la société compte, désormais, deux associés: Madame AKKAOUI ZAINAB et Monsieur MOUANZA Iddo.

- **Gérance:** Monsieur NOUR EDDINE Ahmad est maintenu gérant de la société.

Pour avis
Maître Maurice MASSELOT
NOTAIRE

MESSAGE DE FELICITATIONS

Monsieur Jean SIBALY, membre du Comité central du Parti Congolais du Travail, Député de la circonscription de KINGOUE, Président du conseil départemental de la Bouenza, félicite les 1500 congressistes venus des douze départements du Congo, en particulier, et les militants de l'U.P.A.D.S, en général, pour avoir conduit à bon port les travaux du congrès unitaire extraordinaire de l'Union Panafricaine pour la Démocratie Sociale (U.P.A.D.S.).

Monsieur Jean SIBALY félicite, chaleureusement, Monsieur Pascal TSATY MABIALA, pour sa brillante élection, salue, par ailleurs, Monsieur Joseph KIGNOUMBI KIA-MBOUNGOU, pour le fair-play dont il a fait montre et pour avoir ainsi donné une leçon de démocratie aux hommes politiques.

Monsieur Jean SIBALY exhorte, enfin, les nouveaux dirigeants de l'U.P.A.D.S. à prendre la mesure de leurs responsabilités, en œuvrant pour la construction au Congo d'une démocratie apaisée.

Jean SIBALY

Première session de la grande commission mixte de coopération Congo-Turquie Pour la redynamisation et le renforcement des liens d'amitié et de coopération

Le Ministère des affaires étrangères et de la coopération a abrité, du 11 au 14 juin 2013, la première session de la grande commission mixte de coopération entre le Congo et la Turquie. Celle-ci s'est déroulée en deux étapes. Il y a eu, d'abord, la réunion des experts, tenue du 11 au 12 juin et placée sous les auspices de Cyprien Sylvestre Mamina, secrétaire général du Ministère des affaires étrangères et de la coopération, et de Mme Müge Varol Ilicak, directrice générale adjointe en charge de la coordination des commissions mixtes au Ministère turc de l'économie et chef de la délégation turque venue à Brazzaville. Puis, est intervenue la session inaugurale de la grande commission mixte, du 13 au 14 juin 2013, sous le patronage du ministre des affaires étrangères et de la coopération, Basile Ikouébé, et du vice-premier ministre de la République de Turquie, Bekir Bozdog.

Dans son mot d'usage, le vice-premier ministre turc a déclaré que cette première session se tient après la visite du président Denis Sassou Nguesso en Turquie, en novembre 2012. Cette visite d'Etat avait permis de baliser le chemin des relations bilatérales et diplomatiques entre le Congo et la Turquie, au-delà de l'accord commercial, de coopération économique et technique signé le 28 septembre 2000, à Brazzaville. Ouvrant les travaux, le ministre Basile Ikouébé a souligné que la première session de la grande commission mixte Congo-Turquie était l'occasion, pour les deux parties, d'évaluer le processus de mise en œuvre des engagements pris entre les deux pays, surtout lors de la visite du président Denis Sassou Nguesso en Turquie, visite qui a été sanctionnée par la signature de plusieurs accords touchant les domaines les plus variés des relations entre les deux pays. «*Mais en attendant la ratification des accords, des démarches significatives sont déjà entreprises, notamment l'ouverture effective de l'ambassade du Congo à Ankara, les échanges commerciaux, en vue de l'arrivée au Congo d'une délégation d'hommes d'affaires turcs, l'octroi, par le gouverne-*

ment congolais, de deux terrains pour la construction de la chancellerie et d'une école turque à Brazzaville, et aussi la desserte de la liaison aérienne entre Brazzaville et Istanbul par Turkist Airlines avant la fin de cette année», a précisé Basile Ikouébé. Outre les travaux de cette première session, le séjour du vice-premier ministre turc à Brazzaville a été marqué par plusieurs entretiens avec les autorités congolaises, notamment avec le ministre à la présidence de la République, chargé de la défense nationale, Charles Richard Mondjo, le ministre d'Etat Gilbert Ondongo, ministre de l'économie, des finances, du plan, du portefeuille public et de l'intégration, et le ministre de l'intérieur et de la décentralisation, Raymond Zéphirin Mboulou. Avant d'être reçu en audience par le chef de l'Etat, Denis Sassou Nguesso. Au terme de leurs travaux, les deux parties ont signé divers instruments juridiques, notamment: le protocole de partenariat sur la promotion de la femme et l'intégration du genre; le protocole d'accord dans le domaine du tourisme; le mémorandum d'entente dans le domaine de l'urbanisme. Par ailleurs, elles se sont accordées pour développer les liens



Echange de parapheurs entre Basile Ikouébé et Bekir Bozdog.



Photo de famille des experts Turcs et Congolais.

de coopération dans les domaines commerciaux, financiers, économiques, industriels, techniques, socio-culturels et scientifiques. Aussi, les deux parties ont-elles procédé à l'échange des notes de notification sur l'entrée en vigueur du mémorandum d'entente, sur l'exemption de visas aux détenteurs de passeports diplomatiques. Signalons que dans la délégation congolaise aux travaux de la commission mixte, il y avait Mme Claudine Munari, ministre du commerce et des approvisionnements, Martin Parfait

Aimé Coussoud Mavoungou, ministre délégué chargé de la marine marchande, des experts représentant diverses structures de l'Etat. Clôturant les travaux, le ministre Basile Ikouébé a précisé que le gouvernement congolais ne ménagera aucun effort pour traduire dans les faits les résultats issus de cette première session. La deuxième session de la grande commission mixte se tiendra en 2014, en Turquie.

Pascal BIOZI KIMINO

Chambre de commerce de Brazzaville

Organisation d'un séminaire de formation sur le management efficace

La C.c.i.a.m.b (Chambre de commerce, d'industrie, d'agriculture et des métiers de Brazzaville) a abrité, du jeudi 13 au vendredi 14 juin 2013, un séminaire de formation sur le management efficace, organisé en partenariat par le cabinet Providence consulting et la C.c.i.a.b sur le thème: «*Comment manager efficacement et influencer positivement son environnement*». Le principal conférencier en était Sagesse Ngouaka, consultant international en management, finances et gouvernance des entreprises. Près de trois cent cinquante participants y ont pris part.

Ouvrant les travaux, Paul Obambi, président de la C.c.i.a.m.b, a déclaré que cette session de formation permet de booster les talents cachés, en apportant aux uns et aux autres, les outils techniques de dernière génération, capables d'améliorer leurs prestations. «*Si chacun peut créer son entreprise, il aura créé des emplois pour les autres. Que chacun prenne cette initiative pour la dignité de la personne humaine. Nous n'avons pas les pieds sur terre, parce que nous n'avons pas assez d'emplois*», a-t-il fait savoir.

Avant d'aborder les sous-thèmes inscrits à l'ordre du jour, Sagesse Ngouaka a signifié à l'auditoire que le séminaire qui se tient en deux jours devrait se tenir, en réalité, sur cinq jours, afin que tous les aspects soient décryptés. Malheureusement, les impératifs du temps

ne lui ont pas permis de le faire. Les principaux sous-thèmes qui ont fait l'objet de ses exposés sont les suivants: 1- Définition du management; 2- Différence entre leader et manager; 3- Motivations et frustrations; 4- Les 21 types de boss; 5- Les dix rôles du manager efficace; 6- Les 5 niveaux du leadership.

Compte tenu de l'intérêt que les participants ont accordé à ces sous-thèmes, plusieurs intervenants ont trouvé satisfaction, par rapport à leurs préoccupations. L'un d'entre eux a manifesté sa satisfaction, à la fin du séminaire, estimant qu'il est en mesure, aujourd'hui, de faire la nuance entre un leader et un manager. «*Je peux dire, succinctement, qu'un leader est un meneur d'hommes, tandis qu'un manager est un gestionnaire d'hommes qui cherche à atteindre des objectifs*», a-t-il expliqué. Il a défini ce qu'on



Sagesse Ngouaka.

entend par «management» et comment un manager peut se comporter à la tête de son équipe. Un autre participant a loué la jeunesse du conférencier, son talent et l'engouement des chefs d'entreprises et des étudiants qui ont participé à ce séminaire.

Signalons qu'il se tient, le samedi 22 juin 2013, à l'amphi 600 du rectorat de l'Université Marien Ngouabi, une session de formation qui aura pour thème la création et le financement d'une entreprise et l'élaboration d'un budget prévisionnel et d'un business plan. L'objec-

tif de cette formation est de mettre à la disposition des participants des outils permettant de créer leurs entreprises.

Avant de clôturer le séminaire qui s'est déroulé à la chambre de commerce, Paul Obambi a remis un échantillon de diplômes de participation à quelques participants, notamment Théophile Samba, président de l'Union congolaise des petites et moyennes entreprises, Quereh Havène Peut-être Mousounda, chef de service Réglementation à la cellule antipollution du Ministère des hydrocarbures, et à Lesage Makambala, chargé d'études à l'Unoc (Union nationale des opérateurs économiques du Congo). Clôturant les travaux, le président de la chambre de commerce s'est réjoui de la participation active des séminaristes au regard des échanges et des débats efficients qu'il y a eu pendant les travaux et a remercié le formateur pour son travail. Pour encourager les participants à la création d'entreprises, il a rappelé les propos chers au président de la République, à savoir: «*Le secteur privé est, désormais, le moteur de croissance pour notre pays*».

Victor GUEMBELA

Ambassade des Etats-Unis d'Amérique à Brazzaville

Une quarantaine de journalistes congolais ont suivi une formation sur les techniques de l'information

L'ambassade des Etats-Unis d'Amérique à Brazzaville a organisé une formation sur la pratique du journalisme. Dispensée par Lisa Bryant, journaliste américaine polyvalente et expérimentée, correspondante en France et en Europe de la radio internationale «La Voix de l'Amérique», cette formation s'est déroulée sous forme de conférences-vidéo. La toute première séance avait débuté, le mercredi 24 avril 2013 et elles se sont succédé, quatre fois chaque mercredi, jusqu'au 5 juin 2013, sous l'assistance de James Wesley Jeffers, conseiller aux affaires publiques de l'ambassade des Etats-Unis. Une quarantaine de journalistes de la presse congolaise publique et privée, ainsi que des indépendants et quelques collaborateurs du C.s.l.c (Conseil supérieur de la liberté de communication), y ont participé et ont obtenu des diplômes de participation. Le thème principal de cette formation a porté sur «le journalisme indépendant». Ce thème a été débattu et traité en plusieurs sous-thèmes comme: «*Qu'est-ce que l'information?*», «*Trouver l'information*», «*Ra-*



Pendant la formation

conter l'événement», «*L'aspect éditorial*», «*Le journalisme audiovisuel en ligne*», «*Le journalisme spécialisé*», «*La déontologie et la législation*», et, enfin, «*La documentation sur le journalisme*».

A travers cet échange, les journalistes ont renouvelé et peaufiné leurs connaissances sur la différence de l'écriture entre la presse écrite, la radio et la télévision. Ils ont discuté sur des critères de l'information comme l'exactitude, la précision et l'importance de raconter un événement, avec des verbes actifs. Il a été aussi abordé la structure du récit avec la pyramide inversée et la manière de rédiger une attaque informative et descriptive.

Pour bien exercer son métier, le journaliste doit connaître son audience, comprendre l'événement qu'il couvre et savoir choisir son angle d'attaque. Pour les sujets narratifs, il faut que le professionnel de la presse sache dégager l'importance, afin de donner un intérêt au reportage. Quant à la presse audiovisuelle, il faut savoir faire le choix des sons et des images. A la presse écrite, il faut procéder au discernement des mots attractifs.

Pendant les sessions, quelques exercices pratiques ont été faits, pour une bonne compréhension et une maîtrise des techniques journalistiques. Au regard du niveau des débats, Lisa Bryant a reconnu la bonne collaboration qui a prévalu durant la formation et le niveau atteint par les journalistes congolais. Selon elle, un journaliste doit être polyvalent, tout en soulignant que l'objectif essentiel du journalisme est de fournir au citoyen l'information exacte et fiable, dont il a besoin pour fonctionner librement dans la société où il vit.

Au terme de cet échange, James Wesley Jeffers a remercié les participants, en leur disant: «*N'oubliez pas que vous êtes la voix du Congo. Vous avez bien le droit de la liberté d'expression ici au Congo. Cela est très important*». Chaque journaliste sorti de cette formation est détenteur d'un manuel intitulé «*Guide du journalisme indépendant*».

Signalons que deux journalistes du journal «*La Semaine Africaine*» ont pris part à cette formation. Il s'agit de Véran Carrhol Yanga, secrétaire de rédaction, et Philippe Banz, journaliste reporter.

Véran Carrhol YANGA et Philippe BANZ.

Eric-Pressing

PRESSING DE LUXE
Situé au coeur économique de: * Brazzaville
rond-point Mougali * Pointe-Noire centre ville,

ERIC-PRESSING

ERIC

- * E = Expérience dans le cadre de Nettoyage à Sec
- * R = Remplissant toutes les conditions de lavage
- * I = Irréprochable pour un travail soigné et bien fait
- * C = Compétence qui fait la différence

PRESSING

- * P = Professionnel confirmé
- * R = Reste fidèle au bon service
- * E = Entretien de qualité inégalable
- * S = Service non stop
- * S = Sollicité par les clients exigeants
- * I = Incomparable, toute la ville en parle
- * N = Nommé ERIC-PRESSING
- * G = Garantit la longévité de nos vêtements

Faites confiance à notre pressing de luxe

On en parle: le commentaire de François Soudan sur les médias congolais

Dans l'édition «Le Plus de Jeune Afrique» parue au début de ce mois de juin, et consacrée au Congo, François Soudan, le directeur de la rédaction du magazine panafricain, n'y est pas allé avec le dos de la cuillère, en parlant des médias congolais, particulièrement du J.t (Journal télévisé), de la chaîne de télévision publique, Télé-Congo. «Diffusé depuis les studios high-tech de son nouveau siège évidemment construit par les Chinois, le J.t vespéral de Télé-Congo paraît désespérément figé dans le temps. Lugu-bres comptes-rendus d'audiences ministérielles aux images aussi ternes qu'interchangeables, suivi soporifique de la moindre tournée préfectorale et du plus insignifiant des colloques, cadrages et éclairages défectueux, montages aléatoires, décalages de bandes son, zoom obligé et complaisant sur le visage des personnalités... Tout comme les présentateurs, pleins de bonne volonté et qui n'en peuvent mais, on étouffe, bouche bée, en quête d'un reportage de terrain dans lequel on ressentirait un peu la vie quotidienne des Congolais. La coquille est belle, en somme, mais elle sonne creux».

Il voulait guérir un malade mental, il se fait arrêter pour trouble à l'ordre public

Un pasteur, vraisemblablement d'une église de réveil, a été appréhendé par la police, mardi 18 juin 2013, à Brazzaville, pour trouble à l'ordre public. Une scène surréaliste est à l'origine de son arrestation. Elle s'est déroulée au rond-point situé non loin du C.e.g Angola Libre, avenue de l'O.u.a, à Makélékélé, le premier arrondissement de Brazzaville. Ce pasteur est venu là, pour tenter de guérir, semble-t-il, un malade mental ayant élu domicile à cet endroit. Et, il s'est mis au travail. Imitant Jésus Christ, semble-t-il, le pasteur a imposé ses mains sur le malade. Ses gestes ont attiré les passants, puisque son malade, assis, d'abord, s'est levé, ensuite. Il paraît que c'est la puissance de Dieu. Réalité ou magie? La foule a grossi, certaines personnes à qui on a raconté la scène qui se passait non loin de là où elles se trouvaient ont tenu à faire le Saint-Thomas. La chaussée a été, alors, envahie, si bien que la circulation automobile était perturbée, pendant plusieurs minutes. Ce que voyant, les policiers ont fait irruption et appréhendé le pasteur. Ils l'ont embarqué dans leur véhicule et conduit dans un commissariat, sous les huées de la foule.

Assassinat crapuleux d'un septuagénaire à Dolisie

Dans la nuit du lundi 17 au mardi 18 juin 2013, des bandits non identifiés ont fait irruption au domicile d'un vieux couple, en défonçant la porte de la maison, vers le C.e.g Hammar, dans le deuxième arrondissement de Dolisie, la troisième ville du pays. Ils ont sauvagement tabassé le propriétaire, un homme très âgé, qui est, finalement, mort. Il dormait profondément et son corps a été trouvé à poil. Son épouse, une septuagénaire, également, a été traînée dehors et conduite non loin du domicile, où elle a été violée et molestée. C'est un récolteur de vin de palme qui l'a aperçue, à poil, également, aux premières heures du jour, et a alerté le voisinage. L'infortunée a été transportée à l'hôpital, mais ses jours ne seraient pas en danger. Selon certains témoins, une histoire de sorcellerie aurait poussé les présumés assassins à faire une expédition punitive au domicile du vieux couple. La police retrouvera-t-elle les meurtriers?

Sauve-qui-peut à la morgue municipale de Brazzaville

La police a fait irruption, lundi 17 juin 2013, à la morgue municipale de Brazzaville, pour disperser les élèves du Lycée Pierre Savorgnan De Brazzaville qui y ont semé du désordre. Ces élèves étaient venus en grand nombre, pour assister à la levée de corps de leur collègue qui s'est suicidé (lire La Semaine Africaine n°3300 du mardi 18 juin 2013), il y a quelques jours, à Kinsoundi, un quartier de Makélékélé. Malheureusement, ils se sont illustrés par des actes perturbant l'ordre public, en jetant des projectiles dans l'enceinte de la morgue. La police est intervenue, en faisant usage de gaz lacrymogène, pour les disperser. En tout cas, la police les a pris en chasse et les fauteurs de trouble ont pris la clé des champs. Même ceux qui n'étaient pas visés par la force publique ont détalé. Nombreux ont fait le mur de l'école 31 décembre 1969, située en face de la morgue, mais certains s'en sont tirés, malheureusement, avec des écorchures, qui aux bras, qui aux pieds. La police a arrêté une dizaine de perturbateurs. L'incivisme des élèves devient récurrent en milieu urbain, dans le pays. C'est une épine au pied de la société. Les parents doivent assurer l'éducation de leurs enfants.

Quand la rivière Mfilou sort de son lit, causant des dégâts à La Poudrière

Depuis plusieurs jours, les habitants situés de part et d'autre du lit de la rivière Mfilou, qui est en train d'être aménagé, au quartier La Poudrière, à la lisière des arrondissements 7 Mfilou et 4 Mounkali, se plaignent des dégâts provoqués par la société S.g.e-C, dont les broyeuses déversent du ciment qui se durcit dans ce lit. A cause de cela, dans leur quartier, le ruisseau est sorti de son lit et a dépassé le niveau des habitations, dont certaines sont totalement inondées. Plusieurs familles auraient, déjà, évacué leurs logements. Par ailleurs, une source d'eau est engloutie sous le ciment, alors que la population s'y approvisionne, habituellement, surtout, en période de pénuries répétées d'eau de la S.n.d.e (Société nationale de distribution d'eau).

Arrestation de deux braconniers: la situation est dramatique

Deux braconniers, dont un enseignant, ont été appréhendés et écroués à Souanké, dans le département de la Sangha, pour possession de 25 kg d'ivoire et détention illégale d'armes de guerre. Ils ont été transférés à la maison d'arrêt de Ouesso, le chef-lieu du département. Selon l'O.n.g (Organisation non gouvernementale) W.w.f, la recrudescence du braconnage au Congo, notamment l'abattage des éléphants, est dramatique. Depuis le début de l'année, les éco-gardes, aidés par la force publique, ont déjà procédé à l'arrestation de 28 personnes pour ce crime. W.w.f signale, par ailleurs, la perte de 5000 pachydermes, entre 2009 et 2011. Les statistiques ont, sans nul doute, évolué de façon exponentielle. La justice devrait collaborer et appliquer, fermement, la loi, pour éradiquer le phénomène de braconnage qui menace lourdement la survie des espèces protégées.

Gendarmerie nationale

Trente stagiaires motocyclistes formés après une sélection rigoureuse

Commencé le 8 avril 2013, le troisième stage de formation des pilotes des unités motocyclistes s'est achevé, jeudi 13 juin dernier, par une cérémonie organisée à l'esplanade du Stade Alphonse Massamba-Débat, à Brazzaville, sous le patronage de Raymond Zéphirin Mboulou, ministre de l'intérieur et de la décentralisation. On y a noté la présence du général de brigade Paul Victor Moigny, commandant de la gendarmerie nationale, des membres du commandement des F.a.c, de la police, ainsi, que des attachés de défense et de sécurité près l'ambassade de France, du colonel Roger Iбата Yombi, commandant de l'école de la gendarmerie nationale, et directeur du stage, et de Mme Antoinette Olou Tiélé Ngambia, députée de la circonscription de Mfilou 2, marraine de la promotion.



Raymond Zéphirin Mboulou (à dr.) et Paul Victor Moigny.

Trente stagiaires ont été formés, à la suite d'une présélection rigoureuse. Le stage a permis de donner aux stagiaires, des connaissances sur le code de la route en usage dans la zone Cemac (Communauté économique et monétaire d'Afrique centrale), sur les infractions particulières au code de la route; sur l'entretien de leurs motos au premier échelon de réparation, la conduite moto de jour comme de nuit et dans les conditions atmosphériques difficiles, les techniques d'intervention et de contrôle sur la voie publique. D'une durée de deux mois, le programme du stage comprenait sept modules et a mis l'accent sur la formation pratique qui représentait 82% du volume horaire. La formation pratique était répartie entre les séances d'apprentissage sur le plateau, à l'esplanade du Stade Alphonse Massamba-Débat, où les stagiaires ont été soumis à une série d'épreuves, comme le slalom, l'équilibre sur la planche et l'évitement d'obstacles. Ils ont fait des sorties route sur la nationale 1 et 2, pour améliorer la tenue de route et l'anticipation des dangers.

Rappelons que le plan d'action 2013 prévoit, entre autres, de déployer la gendarmerie sur le territoire national, pour accompagner la décentralisation administrative menée dans le cadre de la politique de municipalisation accélérée, pour renforcer la sécurité des personnes et des biens. «Rien que pour les six premiers mois de l'année, la gendarmerie a été informée d'environ une soixantaine d'accidents de la circulation ayant causé une cinquantaine de morts et plus d'une centaine de blessés graves, sans compter les destructions des biens. Les conséquences corporelles provoquées par les accidents de la route représentent une véritable atteinte à la sécurité des personnes, dans l'exercice de leur liberté de circuler. Devant un tel tableau, la gendarmerie ne peut pas rester les bras croisés; il nous semble donc utile d'agir, et maintenant», a dit le général Moigny. Au terme de leurs formations, les trente gendarmes motards s'approprient à être déployés sur le terrain et le ministre de l'intérieur n'a pas manqué d'attirer leur attention, sur le travail



Les stagiaires motocyclistes à côté de leurs motos.

qu'ils ont à réaliser, dans le respect de l'éthique, des lois et règlements. «Le certificat obtenu vous en donne la qualification. Mais, vous ne devez, à aucun moment, participer à l'insécurité routière, en laissant passer, contre des sommes d'argent versées frauduleusement dans vos poches, les délinquants de la route. Vous devez éduquer et réprimer, le cas échéant, tous les mauvais usagers de la route, sans complaisance aucune. Tout comportement déviant de votre part et tous les actes contraires à l'éthique du gendarme seront sanctionnés avec la plus grande fermeté», a-t-il dit. Notons qu'une parade appuyée par des engins motorisés a clos la cérémonie, sous la conduite du commandant Mesmin Atiga, commandant du groupement des élèves et stagiaires, à l'école de la gendarmerie nationale.

Alain Patrick MASSAMBA

Deuxième circonscription de Poto-Poto (Brazzaville)

Charlotte Opimbat a rééquipé le cyber-café «Cœur de mère» du quartier 36 O.c.h

Députée élue dans la deuxième circonscription de Poto-Poto, le troisième arrondissement de Brazzaville, Charlotte Opimbat, qui est également premier questeur du bureau de l'assemblée nationale, a effectué une descente parlementaire, du 18 au 19 juin dernier, pour faire le compte-rendu des travaux des sessions budgétaire et administrative de l'assemblée nationale. Elle a tenu deux rencontres avec les représentants des habitants de sa circonscription, respectivement, au bar-restaurant «Café Nono», pour le quartier 33, et au bar «Le Zoo», pour le quartier 36. La députée a saisi cette opportunité pour rééquiper le cyber-café «Cœur de mère» du quartier 36 O.c.h, en faisant un don de 25 ordinateurs. Il a annoncé la construction de cinq forages, au quartier 33, pour soulager les populations de ce quartier, souvent privées d'eau courante.



Charlotte Opimbat (au milieu).

Dans sa descente parlementaire, Charlotte Opimbat était accompagnée de deux de ses collègues députés de Poto-Poto, Jean de Dieu Kourissa (Première circonscription) et Jean-Claude Olingou (Troisième circonscription). L'occasion était toute indiquée pour elle, de faire le bilan de ses actions sociales menées en faveur de la population de sa circonscription. Il s'agit, entre autres, de la création d'un centre de formation en coupe et couture, la construction des latrines modernes à l'Enam, assistance permanente aux personnes du troisième âge. Pour cette année 2013, elle a annoncé la construction de cinq forages d'eau et la formation des jeunes à la conduite automobile et l'ouverture de la deuxième promotion de jeunes filles en coupe et couture. Il y a, aussi, l'assistance aux personnes démunies que la dé-

putée assure, régulièrement. Durant les deux rencontres qu'elle a eues avec ses mandants, Charlotte Opimbat a rendu compte de la session budgétaire qui avait permis l'adoption du budget de l'Etat exercice 2013 qui se chiffre, en recettes et en dépenses, à la somme de 4.116 milliards 897 millions de francs Cfa. Dans le cadre de ce budget, Poto-Poto bénéficie des travaux d'assainissement de la rivière Mfoa. Après avoir évoqué les lois votées par l'assemblée nationale, elle a écouté les préoccupations exprimées par l'assistance: manque de médicaments dans les centres de santé intégrés où on ne délivre que des ordonnances médicales aux malades; manque d'eau potable dans certains blocs, depuis des décennies. S'agissant de l'accès à l'eau potable, la députée Opimbat a indiqué qu'elle est prête à cons-



Le cyber-café «Cœur de mère».

truire cinq forages, mais il se pose un problème d'espace où il faut construire ces forages. Cette initiative de la députée a été vivement saluée par la population. Sur place, deux volontaires se sont prononcés pour accorder des espaces pour la construction des forages. Certainement que d'autres emboîteront le pas.

Pascal-Azad DOKO

Séminaire de G.w.p sur la gestion de l'eau en Afrique centrale

Comprendre l'enjeu de la gestion d'eau, par rapport aux changements climatiques

Le G.w.p (The Global water partnership «Le Partenariat mondial de l'eau») a organisé, du 10 au 12 juin 2013, à Brazzaville, un atelier de formation sur les problèmes d'eau liés aux changements climatiques, au profit d'une vingtaine de journalistes venus des pays d'Afrique centrale (Centrafrique, Gabon, Sao Tomé et Príncipe et Congo-Brazzaville). Une initiative qui survient dans un contexte marqué par la difficile adaptation des populations aux modifications du climat. Les participants ont été informés des activités du G.w.p, des concepts et politiques ayant trait aux changements climatiques et à la gestion de l'eau. Grâce, notamment, aux exposés présentés par Luc Mamba et Hyacinthe Banseka, tous deux experts du G.w.p. Emmanuel Wongibe, spécialiste en communication, a, quant à lui, formé les journalistes sur les techniques spécifiques à utiliser, pour traiter l'information liée à la gestion de l'eau par rapport aux changements climatiques.

Pour lier la théorie à la pratique, les journalistes ont visité deux sites agricoles situés à Kombé, à 17 km, au Sud de Brazzaville, et le C.t.d.a (Centre de démonstration des techniques agricoles), animé par des agronomes chinois qui ont présenté les stratégies qu'ils utilisent pour gérer l'eau, suite aux modifications du rythme saisonnier. L'eau extraite de la rivière Loua est traitée et mélangée d'engrais, avant d'être acheminée aux plantes, par des tuyaux pourvus de trous très fins. Cette technique diffère de celle très fréquente d'irrigation au moyen de la circulation de l'eau dans des rigoles. C'est ce que Mme Yu Wen, interprète au Ctda, a appelé technique du «goutte à goutte». Une pratique qui leur permet d'économiser l'eau. Mais, a indiqué Mme Yu Wen, «cette technique demande des financements importants». S'agissant d'Agri-Congo, animé par des Congolais, à quel-

ques encablures du C.t.d.a, les journalistes ont eu droit à une autre réalité. Ne disposant pas suffisamment de moyens, Agri-Congo peine, souvent, à acheminer l'eau de la rivière Loua aux sillons. À cause d'une panne de la motopompe, les maraichers viennent de passer deux ans, sans pouvoir arroser leurs cultures. D'où leur faible rendement de production. «Il me faut passer plus de trente minutes pour arroser un sillon. Mais, s'il y avait une électropompe, on consacrerait à peine dix minutes. Par rapport à cela, on ne produit pas beaucoup», déplore François Bikahola, maraicher.

À Kombé, comme partout dans le monde, le climat est devenu très capricieux. À Pointe-Noire, par exemple, la température a augmenté ces dernières années. Auparavant, la moyenne était de 25°C, pendant la saison des pluies (octobre à mai). Aujourd'hui, elle est passée à 27°C. Selon un météorologue,



Les populations congolaises connaissent un sérieux problème d'approvisionnement en eau.

la tendance actuelle est à l'augmentation. Le même expert indique qu'à Pointe-Noire, il pleut moins, ces dernières années que par le passé. «On est déjà en plein réchauffement du climat», déduit-il.

Ces changements climatiques ne sont pas sans conséquences sur la vie de l'homme. Les recherches indiquent que la santé, l'agriculture, les forêts, les infrastructures et l'eau sont les secteurs les plus impactés par les modifications du climat. Or, l'eau est au centre de tous les domaines. En effet, l'abondance ou l'absence d'eau influe sur l'activité humaine. D'où la nécessité de gérer l'eau, en tenant, impérativement, compte du climat qui connaît actuellement des modifications significatives. Et le journaliste est mieux placé pour promouvoir les questions de gestion d'eau. D'où l'atelier organisé par G.w.p.

Afin de mettre en pratique cette formation, les participants

ont recommandé de créer un réseau des journalistes «Réseau de journalistes du développement durable en Afrique centrale», avec pour point focal, à Brazzaville, un confrère de D.r.t.v, Emery Kipoupa Mandilou. Ils ont, en outre, exhorté le G.w.p à accompagner le réseau, à travers le renforcement des capacités de ses membres sur les autres thématiques impactées par les changements climatiques, à savoir: infrastructure, santé, énergie et agriculture.

Créé en 1996, avec le soutien de la Banque mondiale, du P.n.u.d (Programme des Nations unies pour le développement) et de l'Agence suédoise pour le développement international, G.w.p est un réseau mondial qui fournit des connaissances et renforce les capacités, pour une gestion durable des ressources en eau.

John NDIINGA-NGOMA

Première journée mondiale de lutte contre la fistule obstétricale

Les acteurs de la santé appelés à la bonne prise en charge des femmes enceintes

La communauté internationale a célébré, le 23 mai 2013, la première journée mondiale de lutte contre la fistule obstétricale. En République du Congo, la journée a été célébrée avec l'appui du F.n.u.a.p, le 12 juin 2013, sous le thème: «La fistule obstétricale n'est pas une fatalité, elle se soigne et se guérit», à l'hôpital de Makélékélé (1^{er} arrondissement de Brazzaville), sous les auspices du Dr Alexis Elira Dokekias, directeur général de la santé, en présence de Laurent Assogba, chargé de bureau du F.n.u.a.p (Fonds des Nations unies pour la population), de Maurel Maurice Kiwounzou, administrateur-maire de Makélékélé, des agents sociaux, de nombreuses sages-femmes dudit hôpital et d'autres centres sanitaires.



Une vue des sages-femmes.

La campagne nationale de lutte contre les fistules obstétricales, la formation des relais communautaires à la prévention de la fistule obstétricale et la campagne de proximité réalisée par les relais-communautaires dans différents C.s.i (Centres de santé intégrés) de Brazzaville ont marqué la journée mondiale de lutte contre la fistule obstétricale, placée sous le signe de la réflexion, de la sensibilisation et de l'action.

Dans son intervention, Laurent Assogba a expliqué pourquoi cette journée a été célébrée en retard à Brazzaville, avant d'en relever l'importance. «La proclamation de cette journée est un acte fort de la communauté internationale, reconnaissant, ainsi, avec gravité, la persistance de cette affection dans le monde en développement et l'impérieuse nécessité d'en finir avec ce fléau», a-t-il dit. Le chargé de bureau du F.n.u.a.p a souligné que le chemin à parcourir est encore long, d'abord parce que de nouveaux cas de fistule apparaissent chaque jour, ensuite parce que la coordination d'un tel programme requiert beaucoup d'énergie. Pour lui, la prévention, qui est le meilleur moyen d'éradiquer cette maladie, nécessite une amélioration nette de l'accessibilité, de l'efficacité et de la qualité des services de santé sexuelle et reproductive.

Le Dr Alexis Elira Dokekias a, quant à lui, appelé les sages-femmes à une bonne prise en charge des femmes enceintes. «En 2005, la mortalité néo-natale se situait autour de 781 cas pour 100.000 naissances vivantes. Elle a connu une régression, en 2011, en passant à 426 cas. Les fistules représentent un problème qui peut être maîtrisé, mais la sensibilisation doit être faite par les sages-femmes et la communauté, en vue d'une participation de la famille au processus de diagnostic», a-t-il fait savoir.

Autre temps fort de la célébration: le témoignage d'une femme, Mme Kabibi Bemba, guérie d'une fistule obstétricale, après près de huit ans de souffrance. Seulement, c'est un témoignage qui devrait pousser les pouvoirs publics à agir, car cette jeune dame a été contrainte d'aller en dehors de notre pays pour être soulagée. «Je perdais, à tout moment, des urines. Personne ne s'approchait de moi. Seul mon époux me reconfortait, de temps en temps. Après beaucoup d'années, une sœur m'a conseillé de me rendre en R.DC, où l'on opérait, gratuitement, cette maladie. Aujourd'hui, je me sens bien. J'appelle, donc, toutes les fistuleuses d'écarter la honte et d'avoir une lueur d'espoir», a-t-elle confié.

La fistule obstétricale est une maladie qui survient chez la femme, après un accouchement long et difficile (souvent plus de 24 heures), et sans intervention médicale appropriée, en temps utile, ordinairement une césarienne d'urgence. Les conséquences de la fistule sont autant multiples qu'inacceptables et évitables. La femme n'est plus en mesure de contrôler ses urines et ses selles. Au-delà de la douleur psychologique et physique, s'ajoute une souffrance sociale, puisqu'elle est marginalisée. Le répertoire national, récemment mis à jour, fait état d'une centaine de femmes en attente d'être opérées, et plus d'une soixantaine déjà opérées au cours des dernières années. C'est dire que le Congo doit faire des efforts pour lutter contre cette maladie, et cela est à sa portée. La fistule est un problème mondial, mais elle sévit, surtout, en Afrique. Depuis 2003, le F.n.u.a.p a lancé une campagne mondiale pour l'élimination des fistules obstétricales. A cet effet, plusieurs pays, y compris le Congo, sont parties prenantes dans la mise en œuvre de cette campagne.

Esperancia MBOSSA-OKANDZE

Santé publique

35 tonnes de médicaments contrefaits saisis et une vingtaine de grossistes interpellés

Lancée par la direction générale de la police, le 6 juin 2013, à Brazzaville, l'opération Mpili a récolté, déjà, ses premiers fruits, avec la saisie, dans la capitale, de 35 tonnes de médicaments contrefaits et l'interpellation d'une vingtaine de grossistes. C'est ce qu'a annoncé le général de police de première classe, Albert Ngoto, directeur général adjoint de la police, au cours d'un point de presse qu'il a donné, mercredi 12 juin dernier, dans la salle de réunions de la direction générale de la police, en présence du directeur général de la police, le général de police de deuxième classe Jean-François Ndengué, de Basile Eboulé, du bureau régional Interpol pour l'Afrique centrale, basé à Yaoundé, et coordonnateur de l'opération Mpili, et du colonel Jean-Roger Kouni Okogna, directeur central de la police judiciaire.

Réalisée en collaboration avec les services de répression des douanes, des eaux et forêts, de la direction générale de la santé et de l'Ordre national des pharmaciens, l'opération baptisée «Mpili» s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de l'une des recommandations de la 12^{ème} session du C.c.p.a.c (Comité des chefs de police d'Afrique centrale), tenue en septembre 2012.

Après son lancement à Brazzaville, l'opération a permis de déceler un réseau composé, essentiellement, de grossistes, pharmaciens et vendeurs reconnus pour la contrefaçon. Ils sont plus d'une vingtaine à être interpellés. «A travers nos rues et marchés, nous constatons la prolifération de la vente de faux médicaments. Ils sont un danger pour la santé publique. Pour preuve, parmi les produits saisis au cours de cette opération Mpili, on avait trouvé de faux Quartem Novartis pour nourrisson. Et, je dois, également, ajouter que, de manière

prépondérante, la saisie a révélé la présence de médicaments pour enfants. On est, donc, amené à se demander combien d'enfants ont eu à consommer ce genre de médicaments. Une hécatombe! Et ceci n'est qu'un exemple parmi tant d'autres», a déclaré le général Ngoto.

Le directeur général adjoint de la police a, en outre, appelé à la vigilance et rassuré que l'opération Mpili va s'étendre dans les autres départements du Congo. «Les services de police et de gendarmerie, ainsi que ceux chargés de l'application de la loi ont saisi 35 tonnes de faux médicaments à Brazzaville, selon l'évaluation faite par les experts. Une vingtaine de grossistes ont été interpellés et auditionnés par nos services, ils seront présentés à Monsieur le procureur de la République près le tribunal de grande instance de Brazzaville», a-t-il expliqué.

Avant de préciser: «Par contre, les produits saisis seront détruits par incinération dans les tout prochains jours. Il est né-



Jean-François Ndengué (à dr.) et Albert Ngoto...



...avec Jean-Roger Kouni Okogna.

cessaire que nous lancions un appel à la population de ne plus acheter ces médicaments, en raison de leur dangerosité et de dénoncer tout fournisseur et vendeur, car l'opération, et nous insistons là-dessus, se poursuivra à travers le

territoire national. Le gouvernement est en train de réfléchir sur les moyens de rendre accessible les médicaments dont la qualité et l'efficacité sont garanties», a-t-il conclu.

Alain Patrick MASSAMBA

ANNONCES

AAON n°014UGRIF-PFCob et GPs

Institution: Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC) - Yaoundé - Cameroun
Nom du projet: Projet de Renforcement des Capacités des Institutions Régionales de la CEMAC (P099833)
Crédit IDA n°: 45290 - RAF et Don IDA n° H 4340 RAF

Avis d'Appel d'offres National (AAON) N° 014/BEAC/PRCIRC/UGRIF/2013/AON

Fournitures de matériels informatiques, de communication et de reproduction de l'équipe de l'UGRIF, le point focal COBAC et les Groupes Projets de la BEAC (BDP, BDEMF et PDRH)

1. Cet avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés du Projet indiqué ci-dessus paru dans le journal «Development Business» n°775 du 31 MAI 2010.

2. La Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC) a reçu un crédit et un don de l'Association Internationale pour le Développement pour financer le Projet de Renforcement des Capacités des Institutions Régionales de la CEMAC, et a l'intention d'utiliser une partie de ce crédit et de don pour effectuer des paiements au titre du Marché de fourniture de matériels informatiques, de communication et de reproduction de l'équipe de l'UGRIF, le point focal COBAC et les Groupes Projets de la BEAC (BDP, BDEMF et PDRH), à Yaoundé.

3. L'Unité de Gestion du Projet de Réforme des Institutions Financières de la CEMAC (UGRIF), représentant la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC), sollicite des offres fermées de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir et installer au Siège de la BEAC, à Yaoundé, des matériels informatiques, de communication et de reproduction (9 PC, 38 laptops, 3 copieurs, 7 imprimantes, 6 scanners, 3 tablettes, téléphones, vidéoprojecteurs, disques durs externes, clé USB etc.)

4. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres national (AON), tel que défini dans les «Directives: passation des marchés financés par les Prêts de la BIRD et les Crédits de l'IDA de mai 2004, révisées en octobre

2006», et ouvert à tous les soumissionnaires des pays éligibles, tels que définis dans les Directives.

5. Les soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations auprès de l'Unité de Gestion du Projet de Réforme des Institutions Financières de la CEMAC (UGRIF) et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-dessous, de 08 heures à 15 heures (heure locale).

6. Les exigences en matière de qualifications sont: Le Soumissionnaire doit prouver, documentation à l'appui, qu'il satisfait aux exigences de capacité technique et financière ci-après:

- Documents attestant que le soumissionnaire a exécuté au moins deux (2) marchés similaires, au cours de ces cinq (05) dernières années (2008, 2009, 2010, 2011 et 2012), documents probants joints;
- Documents attestant de l'existence d'un service après-vente organisé ou une représentation locale; et
- Existence d'un personnel qualifié pour assurer l'installation, la mise en service et le suivi de la garantie (fournir CV). Il s'agit d'un technicien (de niveau minimum bac + 2) en maintenance informatique ou équivalent ayant au moins 3 ans d'expérience et plus de 2 missions similaires.

Une marge de préférence applicable à certaines fournitures fabriquées localement ne sera pas octroyée aux soumissionnaires éligibles. Voir le document d'Appel d'of-

fres, pour les informations détaillées.

7. Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres complet, en Français, en formulant une demande écrite à l'adresse mentionnée ci-dessous, contre un paiement non remboursable de vingt mille (20.000) Francs CFA. La méthode de paiement sera par chèque, virement sur le compte du Projet ou en espèces, contre récépissé. Le document d'Appel d'offres sera adressé par acheminement à domicile.

8. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessous, au plus tard, le lundi 15 juillet 2013, à 10 heures (heure locale). La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires présents, à l'adresse mentionnée ci-dessous, le lundi 15 juillet 2013, à 11 heures. Les offres doivent comprendre une garantie de l'offre d'un montant de 1 250 000 Francs CFA.

9. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est:

Unité de Gestion des Réformes des Institutions Financières (UGRIF)
Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC)
736, avenue Monseigneur Vogt, B.P: 1917,
Yaoundé - CAMEROUN
Tél: (+237) 22 23 40 30/60, Fax: (+237) 22 23 33 29,
Email: adoum@beac.int

A l'attention de Monsieur le Coordonnateur du Projet,
Yaoundé, le 04 juin 2013

Le Coordonnateur du Projet

ADOUM MAHAMAT SARWAL

OFFICE NOTARIAL
De Maître Imelda ELENGABEKA
Notaire
132, avenue Nelson Mandela, Centre-ville Brazzaville
A côté de l'ONU SIDA
Tél.: (242) 06 663 54 36/05 538 91 45
E-mail: maitreimelda@yahoo.fr
République du Congo

ANNONCE LEGALE «CHLOE GRACE LEWIS» SARLU

Suivant acte authentique reçu par Maître Imelda ELENGABEKA, Notaire, en la résidence de Brazzaville, le 28 janvier 2013, enregistré au bureau des domaines et du timbre, à Brazzaville, le 04 février 2013, sous Folio 022/3, numéro 136, il a été constitué une Société commerciale présentant les caractéristiques suivantes:

Dénomination: «CHLOE GRACE LEWIS»;
Forme: Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle (SARLU);

Associé Unique: Monsieur Honoré NGATSONGO;
Capital Social: Un Million (1 000.000) francs CFA, divisé en cent (100) parts de dix mille (10.000) francs CFA chacune, numérotées de 1 à 100, entièrement libérées par l'associé unique;

Siège Social: Brazzaville Djiri Soprog (Massengo), Logement P14 002V, République du Congo;
Objet Social: La société a pour objet essentiel, tant en République du Congo que partout ailleurs à l'étranger:
• Le Commerce général;
• L'import-export;
• Les Travaux publics et Bâtiment.

Et, généralement, toutes opérations quelconques pouvant se rattacher, directement ou indirectement, à l'objet social;

Durée: Quatre-vingt-dix-neuf (99) années, à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier;

Gérant statutaire: Monsieur Honoré NGATSONGO;

Déclaration notariée de souscription et de versement: Aux termes d'une Déclaration de souscription et de versement reçue par Maître Imelda ELENGABEKA, le 28 janvier 2013, et enregistrée au bureau des domaines et du timbre, à Brazzaville, le 04 février 2013, sous folio 022/4, numéro 137, il a été constaté que toutes les parts souscrites ont été intégralement libérées par l'associé unique;

Immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier: La Société est immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 12 février 2013, sous le numéro 13 B 4043.

Pour avis.
Maître Imelda ELENGABEKA
Notaire

OFFICE NOTARIAL
De Maître Imelda ELENGABEKA
Notaire
132, avenue Nelson Mandela, Centre-ville Brazzaville
A côté de l'ONU SIDA
Tél.: (242) 06 663 54 36/05 538 91 45
E-mail: maitreimelda@yahoo.fr
République du Congo

ANNONCE LEGALE «GODWILL» SARLU

Suivant acte authentique reçu par Maître Imelda ELENGABEKA, Notaire, en la résidence de Brazzaville, le 06 mars 2013, et enregistré au bureau des domaines et du timbre, à Brazzaville, le 11 mars 2013, sous Folio 045/1, numéro 295, il a été constitué une Société commerciale présentant les caractéristiques suivantes:

Dénomination: «GODWILL»;
Forme: Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle (SARLU);

Associé Unique: Monsieur Alain Francis MOUASSAMI;
Capital Social: Un Million (1.000.000) francs CFA, divisé en cent (100) parts de dix mille (10.000) francs CFA chacune, numérotées de 1 à 100, entièrement libérées par l'associé unique;

Siège Social: Brazzaville, Mfilou (Nkombo), 22, rue Ampila, République du Congo;
Objet Social: La société a pour objet essentiel, tant en République du Congo que partout ailleurs à l'étranger:
• Les Matériels informatiques;
• Les Fournitures et mobiliers de bureau;
• Le Commerce général;
• Le Bâtiment et Travaux publics.

Et, généralement, toutes opérations quelconques pouvant se rattacher, directement ou indirectement, à l'objet social;

Durée: Quatre-vingt-dix-neuf (99) années, à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier;

Gérant statutaire: Monsieur Alain Francis MOUASSAMI;

Déclaration notariée de souscription et de versement: Aux termes d'une Déclaration de souscription et de versement reçue par Maître Imelda ELENGABEKA, le 06 mars 2013, et enregistrée au bureau des domaines et du timbre, à Brazzaville, le 11 mars 2013, sous folio 045/2, numéro 1, il a été constaté que toutes les parts souscrites ont été, intégralement, libérées par l'associé unique.

Immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier: La Société est immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 29 mars 2013, sous le numéro 13 B 4151.

Pour avis.
Maître Imelda ELENGABEKA
Notaire

Bolloré Africa Logistics Congo

Pierre Bellerose satisfait de la visite des présidents congolais et ivoirien à Congo Terminal

«Nous sommes très satisfaits de nos investissements au Congo et fiers de participer à la politique de développement des infrastructures de ce pays, pour lui redonner sa vocation de pays de transit». C'est ainsi que s'est exprimé Pierre Bellerose, le directeur général de Bolloré Africa Logistics Congo, une marque du groupe français Bolloré. C'était le 8 juin dernier, à l'occasion de la visite effectuée par les présidents Denis Sassou-Nguesso (Congo) et Alassane Ouattara (Côte-d'Ivoire) au terminal à conteneurs du P.a.p.n (Port autonome de Pointe-Noire), sous gestion concessionnaire du groupe Bolloré.

La visite des deux chefs d'Etat au port de Pointe-Noire et particulièrement au terminal à conteneurs a été un moment fort au regard de l'ambiance qui se dégageait, et un honneur, pour le groupe Bolloré, de pouvoir présenter les travaux déjà réalisés au port de Pointe-Noire, quatre ans après la mise en concession, en juin 2009, de son terminal à conteneurs. C'était donc une occasion propice pour confirmer le respect des engagements pris et la poursuite du programme en cours, pour placer le Congo et son terminal portuaire parmi les plus grandes destinations du transport maritime en Afrique. En effet, c'est la troisième fois que le président Denis Sassou-Nguesso visitait les installations de Congo Terminal. Cette fois-ci, il était en compagnie de son homologue ivoirien, le président Alassane Ouattara, qui est à la tête d'un pays qui dispose, aussi, d'un grand port

maritime à Abidjan. Pour le chef de l'Etat congolais, cette visite traduit tout l'intérêt qu'il porte au développement du port de Pointe-Noire. Il a ainsi apprécié l'avancée des travaux dans lesquels le groupe Bolloré a déjà investi 180 millions d'euros, sur un budget prévisionnel d'environ 500 millions d'euros. Ces travaux concernent, notamment, l'aménagement des terre-pleins de stockage des conteneurs (32 hectares à terme), l'allongement des quais de 270 mètres en plus et leur approfondissement à moins 15 mètres, l'acquisition et l'installation récente de deux portiques de parc, ainsi que la politique de formation du personnel congolais sur ces équipements de nouvelle technologie. Aujourd'hui, les retombées économiques de ces investissements sont palpables. «Déjà, le premier effet, c'est que le pays est, maintenant, doté d'un

terminal moderne. Ces installations ont permis, d'une part, de recevoir les navires de plus grande taille, à fort tirant d'eau et capables de transporter plus de 7.000 E.v.p (Equivalents vingt pieds), et, d'autre part, d'augmenter les performances portuaires et d'amener, de plus en plus, de grands armateurs à escaler à Pointe-Noire. Cela ouvre, donc, le marché, avec pour conséquence une baisse de pression sur les taux de fret», explique Pierre Bellerose. Pour lui, il n'y a aucun doute que le Port autonome de Pointe-Noire retrouve, progressivement, sa vocation de porte océane de l'ensemble du bassin du Congo. En fait, l'expérience de Bolloré Africa Logistics Congo en matière de logistique portuaire a, certainement, permis à Congo Terminal de réussir, jusque-là, son plan de développement et d'être très rapidement opérationnel et fonctionnel. En effet, Bolloré Africa Logistics, une



Pierre Bellerose

marque créée en 2008 par le groupe français Bolloré, est le premier réseau de logistique intégrée sur le continent africain et le premier opérateur de partenariats public-privé portuaires et ferroviaires, employant 25.000 salariés permanents sur l'ensemble de son réseau et disposant de 14 concessions portuaires, 2 concessions ferroviaires et une quinzaine de terminaux secs. Le groupe consacre plus de 250 millions d'euros d'investissements par année sur le continent. Au Congo, Bolloré Africa Logistics est une entreprise qui regroupe plus de 2000 salariés œuvrant sur l'ensemble des

activités logistiques, en commençant par le port de Pointe-Noire, Brazzaville et, ensuite, dans presque tout le pays. Cela à travers plusieurs pôles: le transport, la logistique (avec des grues), l'activité shipping et le passage douane-transit. Bolloré Africa Logistics au Congo a mis en place une division Projets qui concerne le transport des équipements des gros projets industriels, tels que M.p.c, Exxaro et travaille aussi pour les projets pétroliers d'Eni et de Total. Par ailleurs, cette expérience a aussi, certainement, été favorable pour Bolloré Africa Logistics qui a été, récemment, choisi par les autorités ivoiriennes

pour la gestion du second terminal à conteneurs du Port d'Abidjan, à la suite d'un appel d'offres international. «Le président Ouattara m'a semblé enchanté de ce qu'il a vu à Congo Terminal et je présume que cela l'a réconforté dans le choix, par la Côte d'Ivoire, de notre groupe», a confié Pierre Bellerose.

A la question de savoir si après le port, Bolloré Africa Logistics Congo peut étendre ses activités dans les secteurs des transports ferroviaires dans le pays, celui-ci pense que sa société est disposée à en discuter avec les autorités congolaises. Mais pour le moment, cela n'est pas d'actualité. «Si on nous demande de participer à un projet sur le chemin de fer, nous le ferons. Nous sommes ouverts à la discussion, pour que le corridor Pointe-Noire/Brazzaville fonctionne le mieux possible. Déjà, la route a permis de donner un souffle à ce corridor. On le voit par le nombre de marchandises qui emprunte la route. Le train est aussi un facteur qui a permis d'augmenter les volumes et je crois qu'il y a encore beaucoup de possibilités d'amélioration», affirme-t-il. Honorés d'avoir la confiance des autorités congolaises, Bolloré Africa Logistics Congo a perçu, à travers la visite des deux chefs d'Etat, un message fort qui l'encourage à poursuivre, avec plus de confiance, la réalisation de ses engagements, pour accompagner la diversification de l'économie nationale tant souhaitée par les autorités congolaises.

Paul TCHOMVO



Tour Mayombe, 2^{ème} étage – B.P: 324, Pointe-Noire
Tél: (+242) 01 073 43 25/05 658 34 06 - e-mail: rhsusd@yahoo.com

**AVIS D'APPEL
A CANDIDATURES**

Le cabinet RhéSuS (Ressources Humaines & Solutions Sociétales) recherche, pour une société de services pétroliers travaillant en Afrique, des candidats pour les postes suivants:

1. ToolPusher;
2. NightPusher;
3. Drillers;
4. Assistants Drillers;
5. Superviseur Mécanique/Hydraulique;
6. Superviseur Electricque;
7. Mécanicien Hydraulicien;
8. Electricien Hautement qualifié pour rigs.

Exigences:

Parler anglais couramment et savoir rédiger en anglais.

Expérience 5 ans minimum,

Age: 55 ans maximum.

Les candidats intéressés devront envoyer, uniquement, les CV anglais/français, au plus tard, le 30 juin 2013, à rhsusd@yahoo.com

Office de Maître Jean Bertin SELA,
Notaire, titulaire d'un office notarial, sis 101, rue Lamothe,
Immeuble NKOUNKOU Fils, 1^{er} étage, Plateau Centre-ville
B.P: 13665; Tél: (00242) 06.666.91.71/05.566.91.71./Brazzaville

ANNONCE LEGALE

Société «GUMA REAL ESTATE INVESTMENT CONGO LIMITED»

En sigle G.R.E.I.C.L.

Société à responsabilité limitée unipersonnelle
Au capital d'un million (1.000.000) de F. CFA
Siège social sis à Brazzaville

67, avenue Nelson Mandela, Centre-ville/République du Congo

Suivant acte authentique, en date à Brazzaville du trois mai deux mil treize, reçu par Maître Jean Bertin SELA, Notaire, dûment enregistré, le sept mai deux mil treize, aux domaines et timbres de Bacongo F°84/6 n°1198, il a été constitué une société ayant les caractéristiques suivantes:

Forme: Société à responsabilité limitée unipersonnelle;
Objet: - Import-export; - Investissement; - Restauration des infrastructures; - Construction Bâtiment Travaux Publics; - Lotissement et mise en location des bâtiments.

Dénomination:
Société «GUMA REAL ESTATE INVESTMENT CONGO LIMITED» Sarlu, en sigle G.R.E.I.C.L;
Siège social: Sis à Brazzaville, 67, AVENUE NELSON MANDELA, CENTRE-VILLE;

Capital social: Un million (1.000.000) de F. CFA, divisé en Cent (100) parts de 10.000 F. CFA chacune, numérotées de 1 à 100, entièrement libérées et toutes attribuées à l'associé unique;

Gérance: Monsieur NKOSI Thokozani Petros a été nommé Gérant Statutaire de la Société «GUMA REAL ESTATE INVESTMENT CONGO LIMITED» SARLU;

Registre de commerce: Le dépôt légal a été effectué au Tribunal de Commerce de Brazzaville, le quinze mai deux mil treize, sous le n°13 DA 552, et le RCCM, sous le n° 13 B 4316.

Pour avis
Maître Jean Bertin SELA

Ministère du tourisme et de l'environnement

Eradiquer définitivement les gaz toxiques

Il se tient, à Brazzaville, un atelier de sensibilisation relatif à l'arrêt de la consommation de substances génératrices des gaz à effet de serre qui maintiendrait saine la couche d'ozone au Congo. Organisé par le Ministère du tourisme et de l'environnement, en partenariat avec le P.n.u.e (Programme des Nations unies pour l'environnement), cet atelier a été ouvert par Antoine Kounkou-Kibouilou, directeur de cabinet du ministre de tutelle, en présence de Yamar Guissé, coordonnateur régional du P.n.u.e. C'était le mardi 18 juin 2013, dans la salle de conférences de la préfecture. Il réunit des officiers des douanes et des techniciens frigoristes. Pendant les travaux, les uns renforceront leurs capacités d'assurer un contrôle strict obéissant aux dispositions de la réglementation communautaire sur les importations et exportations dans la sous-région ; les autres seront formés sur les techniques de reconversion des équipements frigorifiques et de conditionnement d'air, en utilisant des hydrocarbures.

Paroisse Saint Jean Bosco de Tié-Tié (Diocèse de Pointe-Noire)

Ancien curé, Mgr Miguel accueilli chaleureusement par les chrétiens

Vendredi 28 mai 2013, les chrétiens de la paroisse Saint Jean Bosco de Tié-Tié étaient en liesse, pour accueillir Mgr Miguel Angel Olaverri, pour la première fois depuis son ordination épiscopale. A cet effet, il a présidé une messe solennelle, qui a couronné sa visite pastorale annuelle auprès des chrétiens de Tié-Tié. L'événement a coïncidé avec la fête patronale des sœurs salésiennes (Filles de Marie Auxiliatrice), qui ont commémoré la fondatrice de leur congrégation. Au cours de la messe, Mgr Miguel avait à ses côtés le père Pierre Célestin Ona-zué, curé de la paroisse et supérieur de la communauté, ainsi que les autres membres de l'équipe presbytérale de la paroisse.



Mgr Miguel Angel Olaverri recevant sa crosse des mains du père Pierre Célestin Ona-Zué.

Tout a commencé par l'entrée triomphale de Mgr Miguel, dans la cour de la paroisse. Il était 17h15, lorsque l'évêque de Pointe-Noire a franchi le portail de la paroisse Saint Jean Bosco, à pied. Les chrétiens arborant leurs tenues respectives avaient étalé des pagnes aux couleurs de leurs groupements, mouvements et services afin que sur son chemin, l'évêque ne puisse pas toucher le sol, jusqu'à l'entrée de l'église. Même l'exhibition des foulards n'était pas laissée de côté. Une ambiance qui faisait penser à l'évangile de Saint Jean (Jn 12,12-15) et de Saint Matthieu (Mt 21,1-9), l'entrée de Jésus à Jérusalem (la fête des Rameaux).

à la forte diminution des catéchumènes. Les statistiques montrent que par rapport aux années passées, le diocèse de Pointe-Noire a perdu plus de 900 confirmants. Pour y apporter quelques solutions, le diocèse a pris l'initiative, d'inviter tous les mouvements, groupements et services d'adultes à faire la revue des troupes pour connaître:



Les chrétiens de Saint Jean Bosco accueillant triomphalement leur évêque.

Peu avant l'entrée dans l'église, le modérateur du conseil pastoral paroissial, Philippe Ngoma a accueilli l'évêque comme le veut la coutume lors des grands événements, en versant le vin de palme. La célébration eucharistique était précédée d'une conférence que l'évêque de Pointe-Noire a donnée devant les paroissiens, venus nombreux. «Je suis dans la joie aujourd'hui de célébrer avec vous la fête de Marie Auxiliatrice. En dehors de ma visite pastorale, je suis venu célébrer la messe d'action de grâce pour tous les bienfaits reçus du Seigneur», a dit Mgr Miguel, au début de la conférence.

ceux qui n'ont pas été baptisés, ceux qui n'ont pas la première communion, la confirmation et le mariage. Pour la curie diocésaine, la priorité n'est pas sur les sorties, fêtes et anniversaires, mais sur la formation. Il se révèle qu'il y a beaucoup de fidèles laïcs qui sont dans les groupements, mouvements et services mais n'ont jamais fait le catéchisme. «Faire la catéchèse, c'est recevoir une formation pour s'enrichir», a dit l'évêque de Pointe-Noire. Il a précisé que tous les responsables au niveau paroissial et dio-

césain doivent être formés, sinon, comment répondre à certaines questions qui se posent dans nos milieux de vie? Car la formation donne une richesse intellectuelle, culturelle et chrétienne. Mgr Miguel a invité au mariage

go, la lutte contre les antivivaux. Parmi les cadeaux reçus par Miguel au cours de cette célébration, une crosse en bois massif offert par la paroisse. Le modérateur du conseil pastoral paroissial a pris la parole pour rendre grâce à Dieu pour tous ses bienfaits et a rassuré Mgr Miguel que les paroissiens de Saint Jean Bosco, le porteront toujours dans leurs prières, afin que son épiscopat soit fécond.

Le curé de la paroisse a félicité ses chrétiens pour la bonne organisation de cette grande fête. Il a ainsi procédé à la remise de la crosse en ces termes: «Mgr, chaque fois que vous direz la messe avec cette crosse, souvenez-vous que les paroissiens de Saint Jean Bosco sont avec vous». Après quoi, le curé a présenté à l'évêque et à la communauté paroissiale, le nouveau bureau du conseil des affaires économiques. Il faut dire que c'est pour une première fois que l'équipe presbytérale a mis en place un conseil des affaires économiques dans cette paroisse. En conclusion, Mgr Miguel a déclaré: «Paroissiens de Saint Jean Bosco, vous êtes mes premières amours. Je ne pourrai vous oublier. Il faut dire que cette célébration eucharistique était une véritable messe de prémisses».

Jean Baptiste MILANDOU et Equateur Denis NGUIMBI

Diocèse de Pointe-Noire

Publication des bans

Mgr Miguel Angel Olaverri, évêque du diocèse de Pointe-Noire est heureux d'annoncer à la chrétienté de son diocèse et aux hommes de bonne volonté qu'il ordonnera prêtres, le samedi 29 juin 2013 à 9h à la cathédrale Saint Pierre Apôtre, les abbés Fils André Zembo et Wilfried Bintsamou de la paroisse Christ-Roi de Loandjili, Davy Gotran Tchicaya de la paroisse Sainte Face, et diacres les stagiaires pré-diaconaux Pierre Anicet N'Kakoumoussou et Fabrice N'Semi de la paroisse Saint-Joseph de Loussala, Davy Nzahou Sanza de la cathédrale Saint-Pierre Apôtre.

Diocèse de Nkayi

Publication des Bans

Mgr Daniel Mizonzo, évêque de Nkayi annonce aux prêtres, religieux et religieuses, aux responsables des Mabundu, des Bimvuka et des Bisalusu, aux fidèles laïcs de son diocèse, qu'il ordonnera prêtres, le 6 juillet 2013, à la cathédrale Saint Louis de Nkayi, les diacres Roland Patrick Bama, Pascal Bassissa Ndamba, Jean Benoît Mahoungou, Arnaud Drick Féré Ngamille, Fresney Miras Mabilia Mpika, Ulrich Faïtan Mbouaki, Avel Mèhola Moundzika, Aimé Roger Rodrigue Biangana, Cyrille Patrick Bika, Jean Massouma, Renaud Mounkassa Nzamba, Chérubin Mambou, Dieudonné Louzaya Mboungou.

REMERCIEMENTS

Blaise MAVOUNGOU-VIAUDO:
12 Mars 1959 – 22 Mai 2013

Le 22 Mai 2013, il a plu au Seigneur de rappeler à Lui, son serviteur Blaise MAVOUNGOU-VIAUDO.

La Veuve, les enfants, la maman et la famille Viaudo remercient, de tout cœur, les collègues de travail de Blaise et toutes les personnes qui leur ont apporté leur assistance multiforme et leur ont témoigné sympathie et compassion, en ces circonstances douloureuses.

«Le Seigneur a donné; Le Seigneur a repris; Que son nom soit loué!»



MINISTÈRE DES FINANCES, DU BUDGET ET DU PORTEFEUILLE PUBLIC
DIRECTION GÉNÉRALE DES IMPÔTS ET DES DOMAINES
DIRECTION DE L'ENREGISTREMENT, DE LA FISCALITÉ FONCIÈRE ET DOMANIALE
DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES IMPÔTS DE LA SANGHA
DIVISION DE LA CONSERVATION DES HYPOTHÈQUES
ET DE LA PROPRIÉTÉ FONCIÈRE DE OUESSO

INSERTION LEGALE N° 14/2013

L'inspecteur Divisionnaire de la Conservation des Hypothèques et de la Propriété Foncière de Ouesso-Sangha

N°014/13/MFBPP/DGID/DEFFD/DDIS/DCHPFO

Suivant réquisitions reçues par l'Inspecteur Divisionnaire de la Conservation des Hypothèques et de la Propriété Foncière de Ouesso, une procédure d'immatriculation, en vue de l'établissement des titres fonciers, est en cours. Cette procédure concerne les immeubles et requérants suivants:

| N° D'ORDRE | N° DE RÉQUISITION | RÉFÉRENCES CADASTRALES | QUARTIERS | ARRONDISSEMENTS/DISTRICTS | REQUÉRANTS |
|------------|-------------------|---|-----------------------|-----------------------------|--|
| 01 | 843 du 13/06/2013 | Section S Bloc - plle 3-4 Sup 800,00m ² | Qtier Kaméngué | Arrond. 1 Nzalangoye Ouesso | M. BOUEYA MELLEY Franck Guelord |
| 02 | 840 du 04/06/2013 | Section A Bloc - plle - Sup 3.763,87m ² | Qtier - | Arrond. 1 Nzalangoye Ouesso | FORCES ARMEES CONGOLAISES (Zone Militaire de défense N°5 Ouesso) |
| 03 | 841 du 04/06/2013 | Section - Bloc - plle 10 Sup 4.800,00m ² | Maboko Village | District de Mokéko | M. OBAMBI Michel |
| 04 | 780 du 26/02/2013 | Section - Bloc - plle 3 Sup 500,00m ² | Qtier - | Arrond. 1 Nzalangoye Ouesso | M. MALIE Paul |
| 05 | 781 du 26/02/2013 | Section - Bloc - plle - Sup 400,00m ² | Qtier - | Arrond. 2 Mbindjo Ouesso | M. DIRA ILOY Armel |
| 06 | 782 du 26/02/2013 | Section - Bloc - plle 9 Sup 400,00m ² | Qtier Eveché | Arrond. 2 Mbindjo Ouesso | M. POUÉ DJALE Armel Bertrand |
| 07 | 783 du 26/02/2013 | Section - Bloc - plles 3,4,5,6,7,8,9,10,11 et 12 Sup 3.168,00m ² | Qtier Mbindjo | Arrond. 2 Mbindjo Ouesso | M. DIRAT Jean Raymond |
| 08 | 784 du 26/02/2013 | Section - Bloc - plle - Sup 400,00m ² | Qtier ANAC | Arrond. 1 Nzalangoye Ouesso | M. ELENGA Charly Golbert |
| 09 | 709 du 28/08/2012 | Section - Bloc - plle 2 Sup 576,00m ² | Qtier n° 2 (Mindongo) | Arrond. 1 Nzalangoye Ouesso | M. OBARA Phillippe |
| 10 | 766 du 18/01/2013 | Section A Bloc - plle 12 Sup 2.052,00m ² | Qtier Administratif | Arrond. 1 Nzalangoye Ouesso | M. OMBONGO ATONRO Marie Joseph |
| 11 | 820 du 03/05/2013 | Section B Bloc - plle 9 Sup 400,00m ² | Qtier Présidentiel | Arrond. 2 Mbindjo Ouesso | Mme DINAYO Léda Madère |
| 12 | 355 du 27/08/2007 | Section E Bloc - plle - Sup 476,40m ² | Rue Ewalo n°28 | Arrond. 1 Nzalangoye Ouesso | M. ZITSAMELE Cuddy René |
| 13 | 798 du 08/03/2013 | Section E Bloc - plle 2 Sup 500,00m ² | Qtier Mindongo | Arrond. 1 Nzalangoye Ouesso | M. ILOKI ENGONDZO Gaben |
| 14 | 786 du 26/02/2013 | Section - Bloc - plle 10-9 Sup 400,00m ² | Qtier Eveché | Arrond. 2 Mbindjo Ouesso | M. Ludovic KIBA DIRA |
| 15 | 785 du 26/02/2013 | Section B Bloc - plle 10 Sup 400,00m ² | Qtier Eveché | Arrond. 2 Mbindjo Ouesso | M. DIRA ILOY Armel |
| 16 | 638 du 15/02/2012 | Section C Bloc - plle - Sup 487,50m ² | Qtier Mboma | Arrond. 1 Nzalangoye Ouesso | Mme MONKOULA Héleine |
| 17 | 757 du 06/12/2012 | Section C Bloc - plle 2 Sup 616,00m ² | Avenue Marien NGOUABI | Arrond. 1 Nzalangoye Ouesso | M. OTSARI François |

Au-delà d'un délai de deux (2) mois, à compter de ce jour, aucune opposition ou déclaration à l'immatriculation ne sera recevable (Art. 26 du Régime de la Propriété Foncière).

Fait à Ouesso, le 14 Juin 2013

Pour insertion légale
Pierre Marin ETINGA
Administrateur des SAF

Archidiocèse de Brazzaville

Un concert œcuménique de chants religieux pour consolider les liens de fraternité

La grotte mariale de la paroisse Sainte Claire de Djiri a abrité samedi 4 mai 2013, un concert de musique chrétienne, organisé par la coordination du secteur œcuménique Djiri-Kintélé. Sous le patronage du père Pascal Taty, coordonnateur de ce secteur œcuménique et curé de la paroisse Sainte Claire de Djiri, ce concert avait divers objectifs. Il a connu la participation de trois confessions religieuses dudit secteur: l'Eglise catholique, l'Armée du salut et l'Eglise évangélique du Congo. Ayant pour thème: «Les disciples d'Emmaüs», ce concert a été rehaussé de la présence de M. Jean Claude Mayéla, secrétaire général du Conseil œcuménique des Eglises chrétiennes du Congo. A ses côtés, les officiers de l'Armée du salut du poste de Kintélé, les capitaines Parfait et Irène Mambou Mouanga, l'évangéliste Pierre Loulendo de la paroisse de Ouenzé, annexe de Djiri. Sur le parvis de la grotte étaient disséminés les chrétiens de ces trois confessions religieuses.



Le père Pascal Taty (2^{ème} de g. à d.), Jean Claude Mayéla (à l'extrême) et les responsables œcuméniques suivant le concert.

Pour ce faire, neuf groupes de musique chrétienne se sont succédé sur le podium présentant des prestations diversifiées, à la grande satisfaction du public venu très nombreux pour déguster les mélodies exécutées avec habileté et entrain. C'est la schola populaire de la paroisse hôte qui est montée la première sur le podium, chantant la résurrection du Seigneur ainsi que la joie de Pâques couplée à celle de la rencontre du Seigneur Jésus en Galilée où il a précédé ses apôtres. Les Tambourinaires du poste de Kintélé ont à leur tour exhibé leur savoir-faire dans la danse et le chant chrétien accompagné des pas et mimiques qui leur sont caractéristiques. La chorale Sainte Cécile de la communauté Christ-Roi (une communauté rwandaise) de la paroisse Sainte Marie des Anges de Kintélé a présenté un

répertoire de chants en Kinyarwanda (langue locale du Rwanda) assorti d'une choré-



La chorale Chœur des Anges de la paroisse Sainte Claire de Djiri.

graphie typiquement rwandaise. Puis, le Kilombo de la paroisse évangélique de Djiri a apporté sa prestation au con-

cert avant que le groupe vocal de l'A.d.s (Armée du salut) ne vienne captiver l'attention du public. Un groupe exécutant un style musical authentique pro-

chants riche et varié avec des chants appartenant au folklore bembé, a donné l'occasion aux spectateurs d'exhiber quelques pas de la célèbre danse «Kibourikiriri», en vogue dans le diocèse de Nkayi.

Peu avant la fin, la chorale la Victoire de la paroisse annexe de l'Eglise évangélique de Djiri, la Ligue du foyer de l'A.d.s et la chorale Sainte Marie des Anges de Kintélé ont permis de terminer ce concert dans la joie et la liesse générale.

Deux allocutions prononcées respectivement, par M. Jean Claude Mayéla et le père Pascal Taty ont servi de boucle à ce concert de musique chrétienne qui a été un moment de détente, de communion ayant permis de consolider, raviver les liens d'amour et de fraternité qui existent entre les chrétiens appartenant au Conseil œcuménique des Eglises chrétiennes du Congo.

Gislain Wilfrid BOUMBA

Les inédits d'un pontificat

Le Pape-tweeter

Ainsi donc le Pape François tweete. Il ne chante pas, ne parle pas les langues étrangères et ses adresses se font essentiellement en italien et en espagnol, sa langue maternelle. Mais il tweete. Chaque matin désormais, les jeunes du monde entier, ses milliers de followers, reçoivent un petit texte dans lequel il les exhorte à tenir dans la foi, à avancer avec confiance. J'en ai déjà parlé ici, aussi ne vais-je pas insister sur un inédit qui semble couler le Pape dans le moule de son temps.



Le Pape François recevant le journaliste Albert Mianzoukouta.

En effet, on ne peut pas parler de Jean-Paul II comme d'un pape tweeter, l'instrument n'existait pas alors! De même que le Pape Paul VI n'a pas connu Internet. Même pour Benoît XVI, celui des papes qui se rapproche de l'époque des médias électroniques, sa manifestation publique s'est arrêtée aux premiers messages qu'il a pianotés sur sa table numérique et quelques envois sur Facebook. Non, il ne s'agit pas d'incompatibilité avec les réalités du moment, mais simplement adaptation aux opportunités.

Aussi n'est-il pas étonnant que le Pape François soit devenu un tweeter invétéré. Du reste, ainsi que je le relevais dans une autre chronique, le continent de sa provenance, l'Amérique latine, est la partie du monde où l'Eglise est le mieux installée dans les technologies électroniques de communication. Pensez donc: les Conférences épiscopales d'Amérique latine sont toutes reliées en un réseau internet qui fait que la nouvelle qui concerne l'Eglise de Bolivie arrive dans la minute aux catholiques du Honduras sans coup férier.

Cela peut ne pas paraître évident à beaucoup, mais je sais personnellement que cela n'est pas loin de la performance. Chargé par Radio Vatican d'assurer deux revues de presse hebdomadaires, je ne vous dis pas le nombre des fois où je me suis retrouvé devant des sites de Conférences épiscopales arrêtées à une dernière nouvelle de 2011, ou des journaux catholiques en ligne dont le contenu n'a jamais été revu depuis la mort du Pape Jean-Paul II (2 avril 2005)! Et, allez donc chercher à obtenir une réponse des institutions catholiques régionales ou sous-régionales africaines dont les adresses existent sur Internet pourtant! Donc, il y a bien performance et le Pape François, fils de l'Argentine catholique, est bien le fils de son temps. Dans sa région.

Alors, me direz-vous: où donc se situe l'inédit ici? Je vous le donne en mille. Depuis un mois désormais le Pape, en tant qu'institution, n'est plus le seul à tweeter au Vatican. J'ai eu la surprise (bonne) de constater que la Secrétairerie d'Etat (la primature du Vatican) s'y est mise aussi! «Intolerance against Christians, especially in the name of tolerance», should be condemned publicly» (L'intolérance contre les chrétiens, spécialement quand elle est commise au nom de la «tolérance», devrait être publiquement condamnée). Tweet de la Secrétairerie d'Etat du 27 mai, choisi par hasard. Le Pape a donc introduit une mode qui s'adapte bien à l'air du temps. L'Eglise y gagne en modernité, rapidité et efficacité: inédit, non?

(A suivre)

Albert S. MIANZOUKOUTA
(Journaliste à Radio Vatican)

Action humanitaire

Caritas Brazzaville aux côtés des familles sinistrées de Makazou

Fidèle à sa tradition de soutenir les personnes en situation difficile, Caritas Brazzaville procède depuis quelques semaines à la remise des kits de cuisine, aux différentes familles sinistrées lors des tragédies antérieures. Après avoir assisté les familles sinistrées lors des inondations du quartier La Tanaf à Brazzaville, le jeudi 6 juin dernier, le tour est revenu aux sept familles sinistrées du crash d'un avion-cargo de la société Aéro-Service, survenu le 30 novembre 2012, à Makazou, dans le 7^{ème} arrondissement de la ville capitale, qui ont reçu des kits de cuisine.

La cérémonie de remise a eu lieu, mardi 18 juin 2013, à la paroisse Ndunzia Mpungu de Mfilou, sous les auspices de l'abbé Joseph Matoumpa, directeur de Caritas diocésaine de Brazzaville, en présence du représentant du président du quartier Makazou, Roger Diakanoua, ainsi que de M. Alfred Mouyokoua, représentant le comité de crise des

sinistrés de Makazou. Dans son adresse aux populations sinistrées venues très nombreuses, l'abbé Joseph Matoumpa, agissant au nom de Mgr Anatole Milandou, archevêque métropolitain de Brazzaville et président de la Caritas diocésaine, a déclaré que ces kits consistent à aider chaque famille aux divers travaux ménagers. Il n'a pas manqué de



Photo de famille entre les sinistrés et l'équipe de Caritas.

préciser que la Caritas restera toujours en communion avec les populations en situation difficile et que certaines familles qui n'ont pas été recensées par le comité de crise ont été prises en compte, après le

recensement qui sera réalisé en bonne et due forme par les agents de la Caritas ensemble avec les responsables du quartier.

Pascal BIOZI KIMINOU

IN MEMORIAM

20 juin 2003-20 juin 2013



10^{ème} anniversaire de la mort de l'abbé Maurice MBINDI. A cette occasion, une messe d'action de grâce sera célébrée, le samedi 22 juin 2013, à 10h, en l'église Notre-Dame du Rosaire de Bacongo.

SIYAHM OPTIC

Pour tout achat de vos verres et montures aux meilleurs prix

Contact:

La Semaine Africaine Brazzaville
Tél.: +242 05 500 77 77 / 06 610 77 77

Email: agngouma@yahoo.fr

Maître Noël MOUNTOU

Notaire

Elisant domicile en l'Etude de Maître Anicet BALHOU, Notaire, sise à l'Immeuble C.N.S.S, 3ème étage, porte 303
19, Avenue Charles DE GAULLE,
Pointe-Noire, REPUBLIQUE DU CONGO
B.P: 4171; Tél.: (242) 06.660.81.10
E-mail: noëlmountou@yahoo.fr

AVIS DE NOMINATION DE GERANT

Par acte en la forme authentique du dix mai deux mil treize, Folio 060/6, n° 380, il a été, entre autres résolutions du procès-verbal d'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la société EMG SERVICES SARL, décidé de la nomination, en qualité de gérant, de Monsieur ABOU ASSAF Serge, pour une durée indéterminée, ce en remplacement de Monsieur José Paul Lavoisier DECHAUX.

Deux exemplaires du Procès-verbal de ladite société ont été déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, par les soins du Notaire soussigné.

L'Inscription modificative y relative a été prise sous le n° CG PNR R.C.C.M 2012-B-664.

Pour avis
Maître Noël MOUNTOU
NOTAIRE

Maître Ado Patricia Marlène MATISSA

Notaire

Avenue Félix EBOUE, immeuble «le 5 février 1979»
2^{ème} étage gauche Q050/S
(Face ambassade de Russie), Centre-ville, Boîte Postale: 18, Brazzaville
Tél: (242) 06 639.59.39/05 583.89.78/04 418 24 45
E-mail: etudematissa@yahoo.fr

AVIS DE CONSTITUTION DE LA SOCIETE «BITAR BTP»

Société A Responsabilité Limitée
Au capital de 1 000 000 F. CFA
Siège social à Brazzaville
République du Congo

Suivant acte authentique reçu à Brazzaville en date du 8 avril 2013 par Maître Ado Patricia Marlène MATISSA, Notaire à Brazzaville, dûment enregistré à la recette de Brazzaville, le 08 avril 2013, sous folio 062/2 N°413, il a été constitué une société ayant les caractéristiques suivantes:

Forme: Société à Responsabilité Limitée;
Objet: La société a pour objet, en République du Congo:

- La construction, l'entretien, la réhabilitation et la réfection des bâtiments;
- Les travaux publics et le génie civil;
- La création et l'entretien des espaces verts;
- Le bureau d'étude et l'expertise en bâtiments et travaux publics;
- Import-export.

La société peut, en outre, accomplir toutes opérations financières, administratives, commerciales, civiles, immobilières ou mobilières pouvant se rattacher, directement ou indirectement, à l'objet social et de nature à favoriser son extension ou son développement;

Dénomination: La société a pour dénomination: «BITAR BTP»;

Siège social: Le siège social est fixé à Braz-

zaville, au numéro 39 de l'avenue de la Pointe Hollandaise, quartier Mpila;

Durée: La durée de la société est fixée à 99 années, à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier;

Capital: Le capital social est de 1.000.000 F. CFA, divisé en 100 parts sociales de 10.000 F. CFA chacune, entièrement souscrites et libérées;

Gérance: Monsieur Roberto NDAMBA BITAR est nommé aux fonctions de Gérant;

Dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 22 mai 2013, enregistré sous le numéro 13 DA 575;

RCCM: La société est immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Brazzaville, sous le numéro CG/BZV/13 B 4327.

Pour insertion légale
Me Ado Patricia Marlène MATISSA
Notaire

OFFICE NOTARIAL
De Maître Imelda ELENGABEKA
Notaire

132, avenue Nelson Mandela, Centre-ville Brazzaville
A côté de l'ONU SIDA
Tél.: (242) 06 663 54 36/05 538 91 45
E-mail: maitreimelda@yahoo.fr
République du Congo

ANNONCE LEGALE «DICK'S SERVICES» SARLU

Suivant acte authentique reçu par Maître Imelda ELENGABEKA, Notaire, en la résidence de Brazzaville, il a été constitué une Société commerciale présentant les caractéristiques suivantes:

Dénomination: «DICK'S SERVICES»;
Forme: Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle (SARLU);

Associé unique: Monsieur Yvon DIBEKE KANGA;

Capital Social: Un Million (1.000.000) francs CFA, divisé en (100) parts de DIX MILLE (10.000) francs CFA chacune, numérotées de 1 à 100, entièrement libérées par l'associé unique;

Siège Social: Brazzaville Mfilou (Nkombo), 28, rue Andzion, République du Congo;

Objet Social: La société a pour objet essentiel, tant en République du Congo que partout ailleurs à l'étranger:

- La Vente de produits alimentaires;
- Les Matériaux de construction;
- L'Habillement;
- Les Prestations de services.

Et, généralement, toutes opérations

quelconques pouvant se rattacher, directement ou indirectement, à l'objet social;

Durée: Quatre-vingt-dix-neuf (99) années, à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier;

Gérant statutaire: Monsieur Yvon DIBEKE KANGA;

Déclaration notariée de souscription et de versement:

Aux termes d'une déclaration de souscription et de versement reçue par Maître Imelda ELENGABEKA, il a été constaté que toutes les parts souscrites ont été intégralement libérées par l'associé unique;

Immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier:

La Société est immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 29 décembre 2011, sous le numéro 11 B 3109.

Pour avis.
Maître Imelda ELENGABEKA
Notaire

OFFICE NOTARIAL
De Maître Imelda ELENGABEKA
Notaire

132, avenue Nelson Mandela, Centre-ville Brazzaville
A côté de l'ONU SIDA
Tél.: (242) 06 663 54 36/05 538 91 45
E-mail: maitreimelda@yahoo.fr
République du Congo

ANNONCE LEGALE «SOCIETE EG-CONGO» SARL

Suivant acte authentique reçu par Maître Imelda ELENGABEKA, Notaire, en la résidence de Brazzaville, le 18 avril 2013, enregistré au bureau des domaines et du timbre, à Brazzaville, le 23 avril 2013, sous folio 073/8, numéro 460, il a été constitué une société commerciale présentant les caractéristiques suivantes:

Dénomination: «SOCIETE EG-CONGO»;
Forme: Société A Responsabilité Limitée (SARL);
Associés: Monsieur Mélaine Barnard ETOU et Monsieur Glessy GAMBOMI LENGOSI;

Capital Social: Un Million (1.000.000) francs CFA, divisé en cent (100) parts de dix mille (10.000) francs CFA chacune, numérotées de 1 à 100, entièrement libérées par les associés;
Siège Social: Brazzaville Djiri (Kombo), 26, rue Lessia, République du Congo;

Objet Social: La société a pour objet essentiel, tant en République du Congo que partout ailleurs à l'étranger:

- Les Bâtiments et Travaux Publics;
- Le Commerce général;
- Les Fournitures et matériel de bureau;
- La Fourniture de matériel électronique;
- Le Consulting;
- L'import-export.

Et, généralement, toutes opérations quelconques pouvant se rattacher, directement ou indirectement, à l'objet social;

Durée: Quatre-vingt-dix-neuf (99) années, à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier;
Gérant statutaire: Monsieur Mélaine Barnard ETOU;

Déclaration notariée de souscription et de versement:

Aux termes d'une Déclaration de souscription et de versement reçue par Maître Imelda ELENGABEKA, le 18 avril 2013, et enregistrée au bureau des domaines et du timbre, à Brazzaville, le 23 avril 2013, sous folio 073/9, numéro 461, il a été constaté que toutes les parts souscrites ont été, intégralement, libérées par les associés;

Immatriculation au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier:

La Société est immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 24 avril 2013, sous numéro 13 B 4268.

Pour avis.
Maître Imelda ELENGABEKA
Notaire

Entrepreneuriat

Les femmes formées au leadership féminin

Des dizaines de femmes congolaises chefs d'entreprises, de secteurs très variés (pêche, agropastorale, cosmétique, etc.) ont bénéficié, les 12 et 14 juin 2013, d'une formation axée sur «le leadership féminin». Le renforcement des capacités de ces femmes entrepreneurs a été le principal objectif de cette formation.

Laquelle a été plus qu'importante pour ces femmes entrepreneurs. Et pour cause, elle a apporté une lumière sur le leadership au féminin, en suscitant la création d'une nouvelle dynamique d'actions collectives entre les femmes chefs d'entreprises. Aussi, a-t-elle relancé le débat réfléchi sur la création du leadership chez les femmes démunies; la gestion en équipe (team management), etc. Ce qui a permis à ces chefs d'entreprises d'être suffisamment informées sur les caractéristiques qui conditionnent le leadership féminin, à savoir: la créativité, la détermination et la prise des risques. Des caractéristiques qui aident à bâtir un climat de confiance, indispensable dans

la vie entrepreneuriale. La fondatrice de l'Echoppe (l'O.n.g française d'échanges pour l'organisation des petits entrepreneurs), Beverly Ott a, lors de cet atelier, indiqué que cette formation vise à soutenir la culture de l'entrepreneuriat des femmes congolaises. «La culture de l'entrepreneuriat doit être présente dans la société congolaise, comme cela est le cas dans la société américaine. Cette société, depuis toujours, prône l'entrepreneuriat auprès de toutes les classes sociales. Les Etats-Unis ont su offrir aux américains un cadre législatif qui accompagne cette culture. Cela doit aussi arriver au Congo», a-t-elle expliqué. L'une des participantes à ce rendez-vous intellectuel a affirmé: «On nous



Une vue des femmes chefs d'entreprises pendant la formation. apprend comment diriger. On nous montre que nous pouvons avoir des possibilités de mieux diriger, afin de réussir dans ce que nous faisons. Il faut que les femmes qui traînent encore le pas s'engagent à entreprendre.» Signalons que les participantes

à la formation ont sollicité, par ailleurs, l'appui financier des pouvoirs publics, afin qu'elles maintiennent bien en selle leurs entreprises.

Hordel BIAKORO MALONGA

Santé

Bientôt l'équipement du centre de santé intégré du village Nguia par le Rotary

Le Rotary, organisation à caractère humanitaire et caritatif, continue à cultiver la bienfaisance. Dans cette optique, les clubs Rotary de Brazzaville ont rassemblé des lits usés du C.h.u (Centre hospitalier et universitaire), pour les recycler. Ces lits, après recyclage, seront placés au C.s.i du village Nguia, district de Ngoko, dans le département de la Cuvette Ouest, où le déficit en équipement a été constaté, lors d'un voyage effectué par les rotariens de Brazzaville, il y a un an. Le rassemblement de ces lits s'est fait en présence de deux présidentes des Clubs de Brazzaville, Rachelle Taty et Sidonie Ngassaki.



Photo de famille des rotariens, après le chargement des lits.

Dépourvu de tout équipement, le dénuement du centre de Nguia a fait germer une idée aux rotariens en voyage à Ngoko. Aussi avaient-ils pris l'engagement, à cette époque, de monter un projet pour voler au secours des habitants de cette localité. Le besoin dudit centre est estimé à 11 lits. D'autres centres de la localité, se trouvant dans cette situation, pourront être, également, équipés. Au total, 28 lits seront recyclés, au profit des centres sanitaires de cette localité. Outre l'équipement, le centre de Nguia bénéficiera d'une gamme variée de médicaments, pour mieux répondre aux besoins de la population locale. Pour Nestor Oyoukou, rotarien, «nous sommes venus enlever les lits usés que le C.h.u a bien voulu mettre à notre disposition, suite à la demande que nous avons formulée, en fin 2012, parce que nous avons fait un constat au niveau du C.s.i (Centre de santé intégré) de Nguia, qu'en dépit du bâtiment qui a été construit par le Conseil départemental de la Cuvette-Ouest, le centre reste à équiper... Ce n'est, d'ailleurs, pas la première fois que nous travaillons avec le C.h.u. Nous avons, toujours, l'habitude de donner, d'apporter au C.h.u et cette fois, le C.h.u a compris qu'il faut nous aider, afin qu'à notre tour, nous aidions les populations. Donc, c'est dans le cadre d'une coopération humanitaire... Tous les 28 lits sont usés. Le C.h.u ne pouvait pas nous donner des bons lits, parce qu'il est, lui-même, dans le besoin. Il est, également, en train de recycler les lits, pour les replacer dans les salles.» Par ailleurs, il s'est dit satisfait de la procédure qu'ils ont enclenchée, il y a de cela près de sept mois. «Nous sommes heureux que le C.h.u ait compris la nécessité de nous aider dans cette opération», a-t-il conclu. La population de Nguia peut, déjà, se réjouir, parce que son centre de santé va rayonner de mille feux, dans les prochains jours.

Esperancia MBOSSA-OKANDZE

Festivités du 20^{ème} anniversaire de l'E.s.g.a.e

Les lampions se sont éteints à Kintélé

Fébrile agitation au point de rencontre: la grande cours de l'E.s.g.a.e. Embrassades estudiantines. Vérification des détails vestimentaires et alimentaires; des effectifs humains devant embarquer dans les bus loués à l'occasion. Ambiances carnavalesques et de kermesse. Coups de fil par-ci, coups de fil par-là. C'est dans ce décor qu'a commencé l'excursion clôturant les festivités marquant le 20^{ème} anniversaire de l'E.s.g.a.e (Ecole supérieure de gestion et d'administration des entreprises), un établissement d'enseignement supérieur privé. A destination du complexe touristique de Kintélé, le samedi 15 juin 2013, sous un ciel relativement gris, belle expression de la saison sèche au Congo augurant les grandes vacances.

bilan des quatre quinquennats de son établissement est fort louable et globalement positif, malgré les avanies liées à la réalisation de toute œuvre humaine. Il a, toutefois, souhaité que les finissants en Master 2 aient la possibilité de poursuivre leurs études en année de doctorat sur place, bien que cela se fait, à travers le partenariat avec des universités et écoles partenaires, au niveau international. Signalons que cette excursion

Au total, 1950 personnes: personnels, administratif et enseignant, étudiants et anciens étudiants confondus, transportés dans 70 véhicules de marque Toyota Coaster, ont pris part à cette excursion assortie d'un repas, de loisirs sportifs et culturels, à savoir, entre autres: le ndzango, la pétanque, le football, le kangourou, le ngola, la course (concours directeur général de l'E.s.g.a.e avec les étudiantes), baignade dans la piscine, animation du groupe E.s.g.a.e Melodie.

Dans toutes ces disciplines sportives citées, les personnels, administratif et enseignant, l'ont largement emporté sur les étudiants, malgré leur pétulance juvénile, tordant ainsi le coup à l'adage: «Si jeunesse savait, si vieillesse pouvait» «C'est un moment de joie, de brassage culturel et de détente où professeurs, administrateurs et étudiants parlent tous le même langage, celui de l'amour», a dit, dans son mot liminaire, Onongue Thomas, le président de l'A.e.a (Association des étudiants et anciens) de l'E.s.g.a.e.

Pour Roger Armand Makany, directeur général de l'E.s.g.a.e, «nous avons commencé la célébration de nos 20 ans pratiquement depuis le début de l'année. Nous avons fait la fête toute l'année et aujourd'hui, c'est comme le point final. Je vous souhaite la bienvenue sur ce site et que la fête commence.»

Remerciant les personnels, administratif et enseignant, pour



Les étudiantes et Roger A. Makany en pleine course.



Un moment de baignade à la piscine du complexe touristique de Kintélé.

leur investissement, tout comme les parents d'élèves qui n'ont jamais cessé de renouveler leur confiance à l'E.s.g.a.e, le directeur général de cet établissement d'enseignement supérieur privé a affirmé que le

a, aussi, clos l'année académique 2012-2013, laquelle s'est soldée par des soutenances de mémoires en Master 2.

Viclaire MALONGA

Saris Congo

Une production de près de 68000 tonnes pour cette année

La Saris Congo (Société agricole et de raffinage industriel du sucre du Congo), a annoncé, le 14 juin dernier, qu'elle s'attend à une production de 68.000 tonnes de sucre, durant la campagne 2013, lancée le 18 mai dernier. Cette production mettra fin à la pénurie du sucre qui frappe, actuellement, la ville océane. Et, dont les causes seraient les conditions climatiques défavorables.

V.M.

Commune de Brazzaville

Désormais, les propriétaires de loyers devront payer l'impôt

Les propriétaires de loyers devront payer, désormais, une taxe de logements, pour mieux régler ce secteur et, permettre à la mairie de Brazzaville de renflouer sa caisse. Telle est la substance de l'audience accordée, mercredi 22 mai 2013, par le président du conseil départemental et municipal, député-maire de la ville de Brazzaville, Hugues Ngouelondélé, à la délégation des Impôts, conduite par son directeur général, Antoine Ngakosso. L'entretien entre les deux personnalités a porté autour de l'augmentation des recettes des collectivités locales. Mais pour que cela aboutisse, il faut la contribution des proprié-

res de loyers qui doivent payer, nécessairement, l'impôt, car les prix de loyers galopent, du jour au lendemain, dans la ville de Brazzaville.

L'occasion était tout indiquée, pour la mairie de Brazzaville, de cerner tout le problème et de solliciter, auprès de la direction générale des impôts, une aide financière, afin de renflouer sa caisse et d'avoir un budget consistant, pour résoudre de nombreux problèmes liés à la salubrité, à l'assainissement et à l'hygiène. Pour répondre à tous ces besoins, un recensement de parcelles et de loyers sera fait, au préalable, sur tout le périmètre urbain de la com-

mune de Brazzaville. Toutefois, le Ministère de la réforme foncière, notamment les services du cadastre, se doivent de régler le secteur de la vente illicite des terrains, afin de mettre un terme au désordre orchestré par les propriétaires terriens. Il faut avouer que le budget de la mairie de Brazzaville est alimenté, en partie, par les recettes fiscales, qui, malheureusement, ne répondent pas à ses aspirations. C'est pourquoi, elle cherche des financements auprès de ses partenaires, pour mener à bien ses activités.

Pascal BIOZI KIMINOU

ANNONCES



CARAVANE DE PARTENARIAT EN AFRIQUE

28 juin 2013 à Pointe Noire

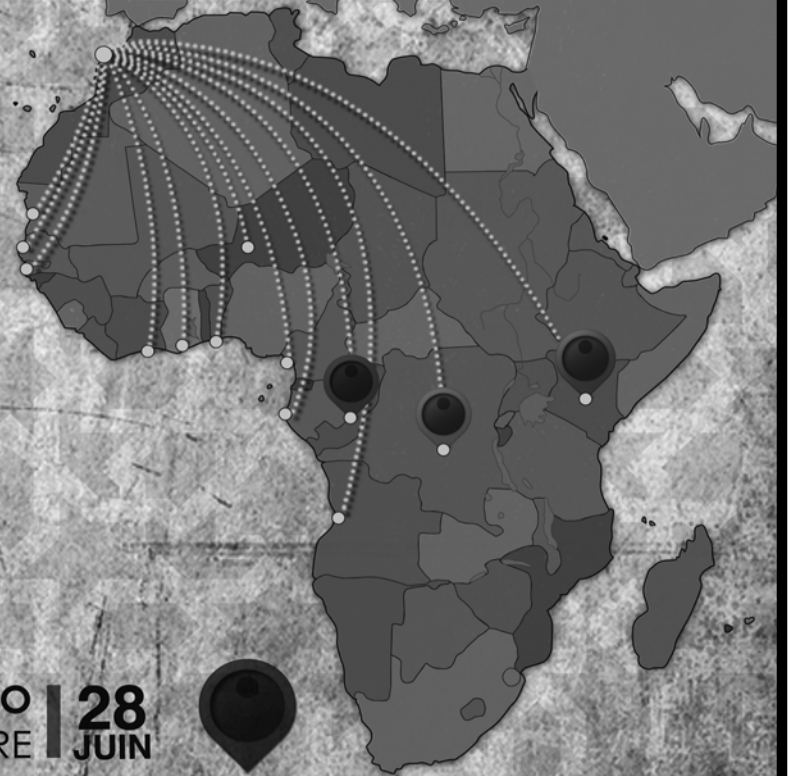
« POUR UN PARTENARIAT GAGNANT-GAGNANT »

La Caravane Marocaine de Partenariat offre de nombreuses opportunités d'affaires pour les entrepreneurs africains. À travers des rendez-vous d'affaires ciblés, son objectif est de développer le commerce et la coopération en Afrique.

La Caravane Marocaine de Partenariat a fait escale dans 16 pays ces 4 dernières années, et sera présente à Pointe Noire, le 28 juin 2013, à partir de 8h00, à l'hôtel Elais.

Plus de 100 entrepreneurs marocains seront présents pour partager leurs expériences et initier ou développer des relations commerciales avec vous. Les secteurs représentés seront : agro industrie et produits de la pêche, BTP, conseil et TIC, électricité et électronique, finance et services, industrie métallique et métallurgique, parachimie et plasturgie, pharmacie et textile.

Participez à ces rencontres et ouvrez de nouveaux horizons avec le Maroc ! Visitez notre site web www.meetafrica2013.com et planifiez en ligne vos rendez-vous d'affaires.



RÉPUBLIQUE DU CONGO | 28
POINTE NOIRE | JUIN
HÔTEL ELAIS

Pour plus d'informations, veuillez contacter :

Sofia BENBELAID: +242 05 65 936 78 - benbelaid@marocexport.ma

www.meetafrica2013.com



Maître Ludovic MOUNGUENGUE
Notaire en la résidence de Brazzaville
35, avenue de Auxence ICKONGA, 1^{er} étage immeuble IWANDZA
(Face à l'Ambassade d'Italie), Centre-ville, Brazzaville.
Tél: (242) 05 536.17.98/06 665.34.83
E-mail: ludomoungungu@yahoo.fr
REPUBLIQUE DU CONGO

AVIS DE CONSTITUTION

LOGIQUE DEVELOPPEMENT CONSULTANTS

En sigle «LODEC»

Société à Responsabilité Limitée
Au Capital de 1.000.000 de Francs CFA
Siège social: 03 bis, rue Nzoungou, Bacongo, Brazzaville
(République du Congo)

Maître Ludovic MOUNGUENGUE, Notaire en la résidence de Brazzaville, a, conformément aux lois en vigueur, constitué une société commerciale, suivant acte authentique dressé à Brazzaville, en date du six mai deux mil treize, enregistré le 08 mai 2013, sous folio 84/11 et numéro 1203, à la recette d'impôts de Bacongo, Brazzaville (République du Congo), présentant les caractéristiques suivantes:

- **DENOMINATION:** LOGIQUE DEVELOPPEMENT CONSULTANTS;
- **SIGLE:** LODEC;
- **FORME:** Société à Responsabilité Limitée;
- **OBJET:**
 - apporter l'appui et l'assistance technique dans le management des projets et programmes: planification stratégique, identification, formulation, évaluation et capitalisation, ingénierie de projet;
 - réaliser les études de préféabilité et de faisabilité, études sectorielles, études filières, études d'impact environnemental, social, économique, audit et diagnostic institutionnel;
 - Prestation de services dans les domaines de la formation et mise en oeuvre des projets et programmes dans les secteurs d'activités retenus par la société;
 - Audit, gestion, suivi et évaluation de performance de budget et de finances publics;
 - Audit, gestion de qualité (qualité, Hygiène, sécurité environnementale (QHSE), Formation

et processus de certification QHSE;
- Audit de marchés publics, Montage des dossiers d'appel d'offres.
• **DUREE DE LA SOCIETE:** 99 ANS;
• **SIÈGE SOCIAL:** 03 bis, rue Nzoungou, Bacongo, Brazzaville (République du Congo);
• **APPORT EN NUMERAIRE:** La déclaration notariée de souscriptions et de versements reçue par le même Notaire, le six mai deux mil treize et enregistrée à la recette d'impôts de Bacongo, le 08 mai 2013, sous folio 84/12, n°1204, atteste que les souscripteurs ont déclaré que toutes les parts souscrites sont en numéraires et constate le versement de la somme d'un million (1.000.000) de Francs CFA représentant le capital social;

• **IMMATRICULATION:** la société a été immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier du Tribunal de commerce de Brazzaville, le 07 juin 2013, sous le numéro CG/BZV/13 B 4377;
• **DEPÔT LEGAL:** le 07 juin 2013, au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, sous le numéro 13 DA 658;
• **GERANCE:** Madame UWURUKUNDO Fabiola est nommée gérante, pour une durée illimitée.

Pour Avis
Maître Ludovic MOUNGUENGUE
Notaire

A LOUER

Restaurant-Terrasse équipé.

Prix très intéressant

Appelez
M. HUSSEIN:
06 - 506 - 27 - 88



Tél. 06 670 94 69 / 05 558 13 77

Hygiène et assainissement des locaux

- la Désinfection
- la désinsectisation
- la dératisation
- la fumigation
- l'odorisation.

Ets BENA-CET, c'est aussi la création des espaces verts.

La fidélité dans le respect des contrats avec la clientèle, caractérise l'essence de notre existence.

Maurice Ngoma, directeur des relations extérieures et de la gestion durable à E.f.c «Si rien n'est fait dans les mois à venir, je crois que la société E.f.c risquera de mettre la clef sous le paillasson»

La société E.f.c (Eucalyptus fibres Congo) est menacée de fermeture et la filière eucalyptus congolaise est en danger. Ainsi peut-on dire, suite à la situation dans laquelle se trouve le massif forestier de cette entreprise, en proie à des coupes illégales et clandestines de bois et à l'occupation anarchique de parcelles de terrain. Et surtout, du fait de l'urbanisation incontrôlée des fonciers qui rognent chaque jour la superficie des plantations, sous le regard impuissant des pouvoirs publics. Maurice Ngoma, le directeur des relations extérieures et de la gestion durable à E.f.c, sonne le tocsin, pour sauver la filière eucalyptus, les trois mille emplois qu'elle comporte.



Maurice Ngoma.

* Monsieur le directeur, depuis quand et comment les plantations de la société E.f.c sont-elles menacées?

** Bien que les coupes clandestines de bois, dans nos forêts, datent de longtemps, la pression sur le massif forestier d'eucalyptus s'est accélérée à partir de l'an 2000. En effet, du fait des troubles sociopolitiques qu'a connus le Congo, en 1997, 1998 et 2000, la ville de Pointe-Noire a accueilli une importante affluence de populations venues de Brazzaville et des autres départements. Ces populations, qui sont venues s'installer ou se réfugier à Pointe-Noire, ont retrouvé l'instinct primaire de survie, en s'adonnant à l'agriculture, pratiquement à la lisière des plantations d'eucalyptus. Il y a eu, conséquemment, une pression sur nos forêts.

Par ailleurs et concomitamment, s'est déclarée une forte demande en parcelles de terrain, au profit des propriétaires fonciers ou terriens. Ceux-ci ont, donc, fait des lotissements anarchiques, en détruisant

quasiment nos forêts. De telle sorte que la ville de Pointe-Noire, qui était à une distance d'environ 15 km des plantations, s'est retrouvée mitoyenne de nos plantations. Depuis pratiquement 15 ans, le massif forestier d'E.f.c subit une agression ininterrompue des populations. Cette agression a bénéficié de la léthargie des pouvoirs publics ou des autorités compétentes qui ne l'ont pas arrêtée à temps. Aujourd'hui, nous sommes à un point tel que si rien n'est fait, d'ici la fin de l'année, il y a de fortes chances que la société E.f.c se trouve en très mauvaise posture. Cela se perçoit, déjà, à travers quelques chiffres.

* Quelle est l'étendue des dégâts et quelles en sont les conséquences?

** A la signature du bail, le massif forestier était d'environ 42.000 hectares. Actuellement, nous avons perdu plus de 9.000 hectares de plantation d'eucalyptus détruits par les propriétaires fonciers et les acquéreurs de parcelles de terrain qui

couper et dessouchent nos arbres. A cela, il faut ajouter les 2.500 hectares hérités du Service national de reboisement et détruits, depuis longtemps. Les attributions hasardeuses de parcelles de terrain aux populations se sont faites au détriment de notre société. Depuis longtemps, nous avons tiré la sonnette d'alarme. Hélas, sans succès! Au rythme où notre forêt est en train d'être occupée, on passera très facilement et à court terme, sous la barre de 10 à 12.000 hectares.

E.f.c, c'est environ 400 emplois directs et environ 2500 emplois indirects. Soit environ 3000 citoyens de la ville de Pointe-Noire qui risquent de se retrouver au chômage, si jamais la situation n'est pas résolue. L'usine de production de copeaux installée dans le port de Pointe-Noire et dont la production est

de l'ordre d'un million de tonnes par an ne pourra plus être convenablement approvisionnée en bois, au rythme où s'accélère la déforestation.

* Mais on croit savoir qu'E.f.c a un service de surveillance ou de sûreté du massif forestier?

** Nous avons beaucoup de difficultés à résoudre la question de la sécurité du massif, étant donné que la ligne de franc forestier avec la ville est d'environ 35 km. Avec les moyens dont dispose la société, nous ne pouvons quasiment pas surveiller le massif sur cette longueur. En plus, la spécificité de ce massif est qu'il y a des villages à l'intérieur des plantations.

Par conséquent, on ne peut donc pas empêcher ou interdire aux citoyens d'y pénétrer ou de traverser nos plantations avec ou sans coupe-coupe en mains. Nous ne pouvons pas poursuivre en justice toutes les personnes qui pénètrent dans le massif. On risque de prendre pied tous les jours au palais de justice et aller de procès en procès, avec les coûts qui en découlent pour les avocats, etc. Il n'y a pas longtemps, des agents d'E.f.c ont été entraînés en justice, pour avoir détruit des cabanes érigées dans nos forêts. Les gens installent des cabanes, implantent des bornes qui nous empêchent de replanter convenablement. Quand on les détruit, c'est nous qui sommes entraînés en justice... Notre travail n'est pas d'aller au tribunal tous les jours,

mais plutôt, de planter des arbres.

* Et pourtant, il y a une loi qui protège le patrimoine d'E.f.c? Quelle est la réaction des autorités compétentes face à cette situation?

** Il y a, effectivement, une loi portant classement du massif d'E.f.c. Mais, les propriétaires fonciers passent outre. Le ministre Henri Djombo, en charge de l'économie forestière, est venu plusieurs fois s'enquérir de la situation. Il a amené certains de ses collègues du gouvernement, comme le ministre de l'intérieur, le ministre de la défense, le ministre de la réforme foncière, etc, pour constater l'étendue des dégâts et essayer de juguler le phénomène d'occupation anarchique de notre massif. Il y a eu plusieurs réunions, ici, des déclarations ont été faites. Mais, j'ai comme l'impression qu'il y a du plomb dans les ailes de ceux qui doivent prendre les décisions qu'il faut, pour protéger le massif forestier.

A mon avis, cela n'engage que moi, le problème n'est pas d'interdire ou d'empêcher les populations à acquérir des parcelles de terrain. C'est une ambition légitime de tout citoyen d'avoir une parcelle. Et d'une manière ou d'une autre, la ville est appelée à s'agrandir. Le problème qui est là, c'est que l'Etat, dans son rôle régalién, devrait apporter un arbitrage entre l'entreprise qui doit se développer et les droits des propriétaires fonciers ou des

terriens. Il faut, clairement, définir la place des uns et des autres. C'est-à-dire indiquer, d'une part, où doit se développer et s'arrêter la forêt; et, d'autre part, où et dans quelle direction doit se développer la ville. De telle sorte que chacun sache à quoi s'en tenir. Il faut indiquer, clairement, les zones de lotissement, pour les besoins d'urbanisme et les zones d'afforestation pour E.f.c. Mais que l'Etat assiste impuissant à la destruction ou la démolition du patrimoine forestier d'E.f.c, cela est à peine imaginable. Je rappelle que ce massif forestier d'eucalyptus est une propriété de l'Etat, gérée par la société E.f.c, sur la base d'un contrat de bail emphytéotique.

* Dans ces conditions, comment envisager l'avenir?

** Si rien n'est fait dans les mois à venir, je crois que la société E.f.c risquera de mettre la clef sous le paillasson. Je ne vois pas un investisseur en train de mettre de l'argent dans une entreprise dont l'avenir est incertain. Les actionnaires risqueront de se retirer. Et c'est là un précédent qui est en train d'être créé, car ce phénomène risque de se reproduire partout où des plantations industrielles sont en train d'être érigées dans les pays.

Par ailleurs, c'est toute la filière eucalyptus qui risque d'être remise en cause. Je rappelle que ces plantations datent de 1978. C'est le fruit d'une longue recherche menée par une coopération réussie entre des chercheurs congolais et français. Le Congo est, donc, le premier pays au monde à avoir installé des hectares de plantations clones d'eucalyptus, sous l'impulsion du président Denis Sassou-Nguesso.

Propos recueillis par
Paul TCHOMVO

TRIBUNE LIBRE

«La politique politicienne: choses vues et entendues»

La conduite des affaires publiques ou la gestion de la cité est une science ou un art de gouverner l'Etat. Les personnes qui s'appliquent à la connaissance des affaires publiques, du gouvernement des Etats sont, nécessairement, et utilement des hommes ou des femmes politiques, de la société civile ou de l'intelligentsia d'un pays donné. Pour ce faire, les partis politiques et la société civile déploient leurs activités d'organisation, d'éducation et d'encadrement des masses populaires, en s'appuyant sur deux documents fondamentaux, à savoir: le Programme et les Statuts du Parti ou des organisations relevant de la société civile. C'est à ce titre que tous les membres et sympathisants, quel que soit leur rang, sont, expressément, tenus de se guider sur lesdits documents fondamentaux.

Pour la gouverne de tout un chacun, le Programme du parti est la plate-forme politique méthodiquement fondée des membres du parti unis au sein d'une même organisation. C'est alors une plate-forme dans laquelle ils proclament, ouvertement, leurs objectifs et leurs tâches ainsi que les voies et les moyens de les réaliser. S'inspirant du Programme du parti, les membres et sympathisants, doivent impérativement se livrer à un travail d'éducation politique, de mobilisation et d'organisation des masses populaires, pour atteindre les objectifs et, mener à bien les tâches se posant au parti, aux fins de la conquête, voire de la conservation du pouvoir, selon



Par Ch. Samba Dacon Dumas.

les deux cas de figure.

C'est à juste raison qu'en République du Congo, la Constitution du 20 janvier 2002 dispose, clairement, ce qui suit:

«Le parti politique est une association dotée de la personnalité morale qui rassemble des citoyens autour d'un projet de société démocratique dicté par le souci de réaliser l'intérêt général;

- Les partis politiques ont un caractère national et ne sauraient s'identifier, dans la forme, dans l'action ou, d'une manière quelconque, à une ethnie, à un département, à une religion ou à une secte;

- Les partis politiques sont reconnus conformément à la Constitution et à la loi. Pour être reconnus, ils sont tenus, notamment, d'adhérer aux principes fondamentaux suivants:

- le respect, la sauvegarde et la

consolidation de l'unité nationale;

- la protection et la promotion des droits fondamentaux de la personne humaine;

- la promotion d'un Etat de droit fondé sur le respect et la défense de la démocratie, des libertés individuelles et collectives;

- la défense de l'intégrité du territoire et de la souveraineté nationale;

- la proscription de l'intolérance, de l'ethnicisme, du régionalisme, du recours à la violence sous toutes ses formes;

- le caractère laïc de l'Etat. Sont passibles de dissolution, les partis politiques qui, dans leur fonctionnement, ne se conforment pas aux principes énoncés ci-dessus.

L'Etat assure le financement des partis politiques. Il est interdit aux partis politiques de recevoir des financements de l'étranger.

Est également interdite, toute forme de concours de nature à porter atteinte à l'indépendance et à la souveraineté nationales».

Signalons aussi que le programme du parti doit définir les tâches dans les domaines de la vie sociale, dans celui de l'éducation et de la culture y compris, ainsi que le caractère des relations entre le parti, d'une part, et les institutions d'Etat et les organisations sociales, d'autre part. A cela se greffe, de nos jours, la feuille de route de la direction politique, du parti, aux fins de mener à bon port ses activités programmées ou ponctuelles.

Par ailleurs, la loi fondamentale régissant la vie du parti sont

les Statuts qui définissent la structure et la vie intérieure dudit parti ponctuées par les décisions communes sur les formes et les normes de l'organisation. C'est dire, en d'autres termes, que les Statuts du parti sont étroitement articulés sur le programme. Si ce dernier définit, clairement, les objectifs, les tâches du parti et les fondements de son unité idéologique, les Statuts consignent la structure, les règles de la vie intérieure et les méthodes de travail du parti assumant la réalisation des tâches du Programme, constituant, qu'on le veuille ou non, le fondement de l'unité organisationnelle de ses membres. Grosso modo, l'essence des Statuts du parti est déterminée par les principes qu'ils contiennent.

Eu égard à ce qui précède, il est aberrant de constater, au jour d'aujourd'hui, la querelle intestine et interminable qui divise les rangs de certains partis politiques sur l'échiquier continental, en général, et, en République du Congo en particulier. Tenez! Suivons l'exemple d'un grand homme d'Etat, feu Ambroise Edouard Noumazalmaye - paix à son âme - qui fut un témoin oculaire privilégié du débat interne sur la conservation et la refondation du Parti Congolais du Travail. Il écrivait, dans son recueil intitulé «De la chenille au papillon», ce qui suit: «... Ici, les différences ne sont pas des barrières, mais des facettes d'une même réalité, la réalité humaine où ces différences qui nous distinguent les uns des autres constituent notre force. La force solidaire

du «Nous». Car la République à la réalisation de laquelle nous travaillons est celle de la diversité où chaque fille et chaque fils de ce pays devra trouver la place qui lui convient. Cette diversité doit, d'ores et déjà, se refléter au sein de notre parti dont la vocation essentielle est de rassembler à gauche pour servir la République».

Mentionnons, en substance, qu'à la faveur de la cérémonie solennelle d'ouverture du V^e congrès extraordinaire du Parti congolais du travail dit Congrès unitaire, le secrétaire général du grand et glorieux parti de l'immortel Marien Ngouabi avait pris, courageusement, en ligne de compte les orientations pertinentes du Président du Comité Central du Parti Congolais du Travail, son Excellence Denis Sassou Nguesso, sur la base du principe: unité - critique - unité. Dans le même ordre d'idées, Monsieur Maurice Spindler, éminent professeur de français, n'avait-il pas mis un accent particulier, durant son cours magistral sur la mort du loup, ce qui suit: crier, pleurer, tout cela est également lâche!

De nos jours, les phénomènes de société sont légion sur l'échiquier mondial où prédominent l'emploi des jeunes diplômés et autres puis, l'enrichissement d'une infime minorité d'individus côtoyant quotidiennement la misère et la pauvreté. En pareille circonstance, les pouvoirs publics et les privés ne doivent ménager aucun effort, en vue d'améliorer tant soit peu le vécu quotidien des parias de la société humaine. A

l'image des voies de transport terrestre qui sont, actuellement, saturées, voire obstruées par des embouteillages monstres, la vie humaine ne s'arrête point dans les agglomérations où la vitesse est limitée. Faisons alors fi de la politique politicienne et sa kyrielle des choses vues et entendues, à travers les médias. Il serait de bon aloi que la moralisation de la vie publique ne puisse pas admettre et tolérer la corruption, la concussion, la fraude, voire le détournement des deniers publics. Tout en dénonçant ces anti-valeurs, leurs auteurs doivent subir la rigueur de la loi sans complaisance. En se référant à nos us et coutumes ancestraux, le voleur n'avait jamais été honoré et soutenu. Appliquons, donc, cette thérapeutique de choc à l'encontre de la course effrénée aux biens mal acquis. Quoi que la meilleure défense est l'attaque bien orchestrée, la communication tous azimuts n'accorde point la possibilité d'amplifier les ragots, les contre-vérités et autres vues amnésiques. Ayons toujours présent à l'esprit que la démocratie participative ne fait pas un bon ménage avec le passage en force, l'arrogance et le dicton populaire: «Les chiens aboient, la caravane passe».

Enfin, la politique politicienne ponctuée, singulièrement, par les intrigues de toutes sortes suffirait-elle pour trouver des solutions appropriées inhérentes à la gestion normale de la cité ou des affaires publiques?

Christian
SAMBA DACON DUMAS

Délégation en République du Congo



VACANCE DE POSTE AIR FRANCE

Intitulé du poste: Agent commercial en front line.

Direction: Commerciale

Contrat: 6 mois - A durée déterminée

Aperçu général:

Contribuer par ses ventes au développement du chiffre d'affaires de la délégation locale Air France, en assurant la promotion des produits et services Air France - KLM, en fidélisant la clientèle, en respectant les signatures de services, les règles et les procédures de la compagnie Air France - KLM.

Périmètre de l'emploi:

- Ventes en agence sur titres d'Air France pour tout transport Air France et autres compagnies partenaires.
- Ventes des produits complémentaires.
- Promotion des produits de fidélisation Flying Blue, Blue Biz.

Principales activités:

- Traiter les demandes des clients.
- Assurer la vente et l'après-vente.

Qualifications académiques ou techniques:

- Etre âgé de 20 à 35 ans.
- Diplôme universitaire en gestion commerciale ou d'entreprise, en marketing, en communication d'entreprise, minimum Bac + 2 ou équivalent.
- Expérience commerciale souhaitable dans le transport aérien (accueil, émission et après-vente).
- Compétences: orientation commerciale, orientation client, orientation qualité, travail en équipe, initiative, capacité d'analyse.
- Maîtrise des outils informatiques.
- Bonnes connaissances en anglais

Pièces à fournir: Lettre de motivation + CV

Date limite et lieu de dépôt des candidatures:

Le 26 juin 2013 à 12 h 00 - Agence Air France, en face de Casino.

Fait à Brazzaville, le 14 juin 2013.

Délégué en République du Congo

www.airfrance.com

BP 16 - Avenue Amilcar Cabral Brazzaville Tél.: 00 242 22 281 00 35
Société Air France, société anonyme au capital de 1 901 231 625 Euros.

420 495 178 RCS Bobigny
Siège social: 45, rue de Paris 95747 Roissy C DG cedex
AIRFRANCE KLM

OFFRE D'EMPLOI

SOPEX Congo, Société spécialisée dans les forages, recherche: Un Magasinier, gestionnaire des achats et des autres approvisionnements.

Missions principales:

- Participer à toutes les opérations d'approvisionnements, et faire le suivi des stocks;
- Réceptionner les commandes des matières, fournitures et consommables sur la base des procès-verbaux de réception, en vérifiant, en même temps, que les éléments sont bien conformes aux commandes passées (nombre, quantité, etc.);
- Ventiler les matières, fournitures et consommables par référence et les faire entreposer;
- Mettre à la disposition des ateliers de production, les matières, fournitures et consommables nécessaires à la réalisation des chantiers, à leur demande et par approbation de la Direction, et constater, en fin de mission de chantier, les retours en stocks de ces mêmes éléments;
- Le conditionnement des produits, lorsque cela est nécessaire, fait partie de ses missions, tout comme l'étiquetage des différents éléments du stock.

Profil: BAC + 2/3 en Logistique, ou Economie et Gestion, Maîtrise de l'outil informatique, au moins deux (2) ans d'expérience dans le domaine.

Envoyer (CV, Lettres de motivation, copies des diplômes), au secrétariat de SOPEX Congo, Case J 412 V OCH, MOUNGALI III, ou par mail, à l'adresse: secretariat@sopexcongo.net

Date limite: 02 Juillet 2013.

ETUDE de Maître Jean Marie MOUSSOUNDA
Notaire au ressort de la Cour d'Appel de Brazzaville
1er étage immeuble City Center, Centre-ville, B.P: 587
Tél.: (00242) 81.18.93; 06.664.83.17; 05.522.06.60
E-mail: moussoundajeanmarie@yahoo.fr
REPUBLIQUE DU CONGO

RENA SERVICES

Société A Responsabilité Limitée
Au Capital de 1.000.000 F. CFA
Siège: 119, Rue Mbétis (Ouenzé)
Brazzaville

INSERTION LEGALE

Aux termes des actes reçus par Maître Jean Marie MOUSSOUNDA, en date à Brazzaville du 28 mai 2013, sous Folio 93/27, n°1621, il a été constitué une Société dénommée: «RENA SERVICES», dont les caractéristiques sont les suivantes:

Forme: Société A Responsabilité Limitée;

Capital: le capital social de la Société est de: 1.000.000 F. CFA;

Siège: Le siège de la Société est fixé à Brazzaville, 119 de la Rue Mbétis (Ouenzé);

Objet: La Société a pour objet, en République du Congo:

- * Entretien, Espaces verts;
- * Bâtiment;
- * Fourniture de bureau et matériels informatiques;
- * Import-export.

Durée: La durée de la société est de 99 années;

RCCM: La Société a été immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier du Tribunal de Commerce de Brazzaville, sous le n° BZV/13 B 4348 du 30 mai 2013;

Gérance: Suivant Procès-verbal de l'Assemblée générale constitutive, en date du 16 mai 2013, Mademoiselle OMBILI Irène Prisca, de nationalité congolaise, est le Gérante de la Société.

Dépôt de deux expéditions des statuts a été entrepris au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, conformément à la loi.

Pour insertion

Maître Jean Marie MOUSSOUNDA

ETUDE de Maître Jean Marie MOUSSOUNDA
Notaire au ressort de la Cour d'Appel de Brazzaville
1er étage immeuble City Center, Centre-ville, B.P: 587
Tél.: (00242) 81.18.93; 06.664.83.17; 05.522.06.60
E-mail: moussoundajeanmarie@yahoo.fr
REPUBLIQUE DU CONGO

LOÏC

Société A Responsabilité Limitée
Au Capital de 1.000.000 F. CFA
Siège: 09, Rue Otéma (Nkombo)
Brazzaville

INSERTION LEGALE

Aux termes des actes reçus par Maître Jean Marie MOUSSOUNDA, en date à Brazzaville du 16 mai 2013, sous Folio 88/17, n°1284, il a été constitué une Société dénommée: «Loïc», dont les caractéristiques sont les suivantes:

Forme: Société A Responsabilité Limitée;

Capital: le capital social de la Société est de: 1.000.000 F. CFA;

Siège: Le siège de la Société est fixé à Brazzaville, 09 de la Rue Otéma (Nkombo);

Objet: La Société a pour objet, en République du Congo:

- * Représentation courtage;
- * Agent général en Assurance;
- * Vente et location de voitures;
- * Bâtiment, Travaux Publics(B.T.P);
- * Construction.

Durée: La durée de la société est de 99 années;

RCCM: La Société a été immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier du Tribunal de Commerce de Brazzaville, sous le n° BZV/13 B 4342 du 28 mai 2013;

Gérance: Suivant Procès-verbal de l'Assemblée générale constitutive en date du 16 mai 2013, Mademoiselle BOKOTAKA Lydia Honorine, de nationalité congolaise, est le Gérante de la Société.

Dépôt de deux expéditions des statuts a été entrepris au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, conformément à la loi.

Pour insertion

Maître Jean Marie MOUSSOUNDA

Atelier Beaudley (Brazzaville)

«Rétro-Histoire et mémoire», un livre sur la musique congolaise

Vendredi 14 juin 2013, le restaurant «Solution Klub», à Poto-Poto, le 3^{ème} arrondissement de Brazzaville, a servi de cadre, pour la présentation-dédicace de «Rétro-Histoire et mémoire», un livre sur la musique congolaise publié par l'Atelier Beaudley.

Constitué de 163 pages, l'ouvrage qui est, en réalité, une revue, est un condensé de textes réunis par Mfumu. Qui, annonçant la couleur de l'œuvre, souligne: «Rétro, dans son essence et l'esprit de sa conception, se veut être lieu de la rencontre de l'espace et du temps, de l'histoire et de la mémoire. La rubrique *Mémoire*, est consacrée à Matsoua André Grenard, panafricaniste convaincu. Kouka Célestin, dans l'histoire, revient sur son itinéraire qui se confond avec l'histoire musicale de Brazzaville et de Kinshasa. Ces deux rubriques apportent des informations pertinentes qui contribuent à enrichir ce numéro inaugural de Rétro».



La couverture du livre.

Rétro, poursuit-il, est, à la fois, le nom de cette revue et le titre de la rubrique consacrée à la musique congolaise moderne. En effet, la République Démocratique du Congo et le Congo représentent un espace musical majeur de l'Afrique, et les souvenirs charriés, à travers le temps, par les créations lumineuses de nos aînés qui ont illuminé et illuminent le parcours de chacun de nous, constituent la trame de ce numéro 1 de Rétro. Son contenu repose sur une passion partagée de la musique et l'éloge du passé, un passé irrémédiable qui n'en charrie pas moins de merveilleux souvenirs qui permettent de retrouver, avec volupté et nostalgie, des instants perdus. C'est, en quelque sorte, le sablier du temps, mais surtout, du temps musical qui s'écoule et nous voyons défiler, à travers les chansons retenues dans cette première parution, les images longtemps enfouies, exhumées par d'éminents intervenants. Chacun, dans son style, nous présente une chanson de son choix et arpente les méandres du temps et des souvenirs qui

s'y rattachent.

La rubrique *Musique Rétro* est un laurier tressé aux héros de la chanson congolaise et célèbre la qualité intrinsèque de l'œuvre choisie. C'est une ode à l'endroit de nos créateurs qui méritent un instant d'herméneutique, pour donner un autre sens à la création littéraire. Indépendance Cha Cha, de Joseph Kabasele, décryptée par Jeannot Ne Nzau Diop; Adios Théthé de Rochereau, analysée par le Docteur François Médard Mayembo; Catherine ndoki de Franco, traitée par Mobhe Jhomas; Ebandeli ya Mosala, de Mountouari Kosmos, traitée par Matondo Kubu Turé; Masuwa, de Pamela Mounk'a, décrite par Paul Lukanga; Congo na biso, de Pamela, scrutée par Josée Maboungou; Amen Marie, sondée par Bouetoum Kiyindou; Nakomitunaka de Kiamuangana Mateta dit Vercyys, auscultée par Manda Tchewa; Caprice, de Kouka Célestin, présentée par Mfumu; Mandola de Lutumba Simaro, commentée par Grégoire Lefouoba; Testament ya Bowule de l'inépuisable Lutumba Si-



Mfumu dédicant la nouvelle publication.

maro, racontée par Charles Thomas Koukou.

«Mais, quelles que soient les raisons qui ont déterminé leurs choix, les 11 titres retenus ont une force d'évocation, qui ne nous laisse pas indifférents. Ils conservent leur fraîcheur, leur crudité et, malgré le temps qui passe, leur paradoxale immédiateté. La passion commune de la musique parvient à unir, dans cette livraison inaugurale, des commentateurs divers. C'est une œuvre de fusion, fusion de sentiments et entrecroisement des regards. Les titres, réunis ici, nous renvoient au temps qui s'est écoulé et qui s'écoule. Rétro est une incitation à réécouter ces bijoux anciens de la musique congolaise pour leur permettre d'avoir un avenir, un nouvel avenir. Ces trésors, ensevelis par le silence, ne doivent pas disparaître», explique Mfumu.

Matondo Kubu Turé, par exemple, tire de la chanson Ebandeli ya mosala (1965), puisée dans la vie quotidienne, première du genre de Mountouari Kosmos dans les Bantous de la capitale, le message suivant: «Un métier n'est pas un don de naissance. Tout est apprentissage auprès des années. La réussite se joue au bout d'un engagement irréversible». Congo na biso (1968), une chanson des Bantous de la capitale, relève Jean Josée Maboungou, «est un hymne à

l'effort collectif, qui nous rappelle que le travail est au cœur de la vie sociale, au cœur de l'amélioration des conditions de vie pour le plus grand nombre, autrement dit, au cœur de l'épanouissement humain».

Ce cœur humain, souvent tourmenté par l'amour, au cœur de la mélodie Masuwa de Pamela, que brode Lukanga. L'amour, c'est aussi, la substance d'Amen Marie (1970), du proluxe Pamela. De cette chanson, Bouetoum Kiyindou dit: «Cette œuvre majeure jaillit en 1970. Dans cette œuvre, Pamela oscille dans l'entre-deux de l'amour et de la désillusion».

Caprice (1974) est l'œuvre de Kouka Célestin. Le désespoir exprimé dans cette chanson est à la limite d'un testament amoureux. Pour Grégoire Lefouoba, Mandola de Simaro Lutumba, se définit comme l'ami intime de celui qui ne pense à rien. Cette cérémonie a été rehaussée de la présence de Syvestre Ossiala, premier vice-président de l'assemblée nationale, et des artistes et chercheurs comme André Patient Bokiba, Edo Ganga, Célestin Kouka, Max Massengo, Michel Boyibanda, et Céli Bitsou, qui ont salué l'initiative et souhaité qu'elle soit perpétuelle.

Alain Patrick MASSAMBA

Fesmepe (Festival des médias prix espoir)

L'acte 6 prévu en août prochain, à Djambala

Après Brazzaville, Pointe-Noire et Kinshasa, en RDC (République Démocratique du Congo), le tour échoira à Djambala, chef-lieu du département des Plateaux, d'accueillir, du 1^{er} au 3 août 2013, la 6^{ème} édition du Fesmepe (Festival des médias prix espoir). Sur le thème: «Les médias publics ont leur place dans les pays en voie de développement». C'est le secrétaire général de ce festival, Hyacinthe Mienandi, qui a fait cette annonce, au cours d'une conférence de presse qu'il a animée, vendredi 14 juin 2013. Au siège du Fesmepe, situé rue Mbiemo, au numéro 44, à Bacongo, dans le 2^{ème} arrondissement de Brazzaville.



Hyacinthe Mienandi (à g.), pendant la conférence de presse.

Lors de son face-à-face avec les chevaliers de la plume et du micro, le secrétaire général du Fesmepe a expliqué le choix de Djambala, pour abriter l'édition 2013 de ce festival. «Les motivations d'organiser cette 6^{ème} édition à Djambala s'expliquent par le fait que la source de notre pays se trouve là-bas. Un autre point fort, c'est que Djambala est, également, à l'heure des travaux de la municipalisation accélérée couplée à la célébration de l'indépendance de notre pays, le même mois d'août. Aller, à Djambala, c'est aussi amener l'homme à aller vivre dans cet environnement, trouver les repères de cette société. Aller à Djambala, c'est pour que nous puissions aller chercher ce qui nous manque. Parce que la source de notre pays se trouve là-bas», s'est-il justifié. A cet effet, il a demandé à la presse d'apporter très haut ce message, parce que, a-t-il souligné, «les gens là sont restés à Djambala, pour conserver toute une culture».

Parlant du but visé par le Fesmepe, Hyacinthe Mienandi a rappelé que c'est de susciter une saine émulation au sein des professionnels de l'information et de la communication des différents médias, tant audiovisuels que de la presse écrite.

Le secrétaire général du Fesmepe - qui devient une ONG avec tous les documents juridiques - a, une fois de plus, demandé à la presse d'appuyer l'initiative, car, a-t-il reconnu, «sans la presse, le Festival n'est rien, et sans votre présence, l'on ne pouvait pas atteindre cette 6^{ème} édition».

Pour cette 6^{ème} édition du Fesmepe, le jury, qui est international, portera son choix sur dix prix.

Hyacinthe Mienandi a exhorté les journalistes à déposer des œuvres de qualité, afin de prétendre gagner des prix mis en compétition. Parmi les critères de sélection, il y a: le thème de l'œuvre qui doit être bien respecté, la qualité, le développement, l'audience. Si les donateurs peuvent bien soutenir la 6^{ème} édition du Fesmepe, Hyacinthe Mienandi et son équipe attendent organiser, outre la remise des prix aux dix lauréats, des ateliers, un symposium, la projection des films, etc.

Signalons que la 6^{ème} édition du Festival des Médias Prix Espoir, qui vise l'excellence, a pour présidente d'organisation, la directrice générale du livre et de la lecture publique, Mme Emma Mirreille Opa Elion.

Au total, 126 participants sont attendus au Fesmepe 2013.

Pascal NGALIBO-YALA

T.a.d (The American Daycare) School (Brazzaville)

Cinq enseignants suivent une formation en ligne, à l'Université de Harvard

Cinq enseignants de T.a.d (The American Daycare) School (Brazzaville) suivent une formation en ligne, depuis le 16 mai 2013, à l'Ecole Supérieure de l'Education de l'Université de Harvard, aux Etats-Unis. A cet effet, un point de presse, animé par Claudia Haïdara Yoka, fondatrice et administratrice de T.a.d, jeudi 30 mai 2013, à l'hôtel Olympic Palace, dans la capitale congolaise, a marqué le lancement officiel de ladite formation du personnel de T.a.d.

Ce lancement a été placé sous le patronage des ministres Hellot Matson Mampouya (représenté par son directeur de cabinet, Brice Hilaire Ounounou), Thierry Lezin Mougalla (postes, télécommunications et nouvelles technologies de la communication) et Anatole Colinet Makosso (éducation civique et jeunesse).

L'université de Harvard et, plus précisément, son Ecole Supérieure d'Education forme, du 16 mai au 13 août 2013, cinq enseignants de T.a.d School. Ce programme de développement professionnel, reconnu mon-

dialement, met l'accent sur l'encadrement adapté pour aider les enfants à comprendre les enjeux de la mondialisation et y faire face avec détermination. Il montre à quel point les nouvelles technologies et les nouvelles formes d'éducation sont, définitivement, un atout pour les pays africains, levant ainsi, sur les éducateurs africains désireux d'enrichir leurs connaissances et développer leurs aptitudes pédagogiques, l'équivoque sur des flux migratoires incontrôlés.

Quatre mois durant, le personnel qui est à l'école du savoir, s'attèlera à réviser les pratiques



Les officiels suivant le spot de l'école.

éducatives actuelles, à définir des objectifs éducationnels pertinents, à développer des méthodes efficaces d'apprentissage visant à développer la communication avec les étudiants, afin de les aider à réorganiser leurs connaissances et

à maîtriser les outils didactiques. «The American Daycare School est, particulièrement, fière d'amorcer ce qu'elle estime être une aubaine nationale», a déclaré Claudia Haïdara Yoka, administratrice de T.a.d, espérant que d'autres

écoles basées au Congo, privées ou non, adhèrent à ce nouveau schéma éducatif hautement novateur et y verront là, un moyen d'offrir aux enfants congolais, une opportunité pour aller à la rencontre des autres et du monde.

Au personnel en formation, elle leur a rappelé que la formation a déjà commencé, il faut se mettre au travail. «Soyez attentifs aux connaissances qui vous seront transmises pendant ces quatre mois», leur a-t-elle conseillé.

De son côté, le directeur de cabinet du ministre de l'enseignement primaire a fait savoir qu'avec l'évolution des T.i.c (Technologies de l'information et de la communication), on peut acquérir le savoir et le savoir-faire, de manière différente. «Et les compétences ne sont

plus acquises selon le modèle présentiel, au contraire, le modèle présentiel cède la place, aujourd'hui, au modèle de formation à distance», a-t-il dit.

Outre cela, Brice Hilaire Ounounou a indiqué que l'ouverture de nos frontières vers une mondialisation commande, aujourd'hui, à nos systèmes éducatifs, la mise en place d'une réforme de nos politiques de formation, en général, et de la formation des enseignants, en particulier.

Notons que cette formation sera dispensée, pour la première fois, dans les pays d'Afrique subsaharienne et, pour la deuxième fois, sur le continent africain, après l'école américaine du Maroc.

Esperancia MBOSSA-OKANDZE



AVIS DE VACANCE DE POSTE

MTN Congo, société de téléphonie mobile au capital de 11 000 000 000 FCFA, recherche pour son siège social à Brazzaville, un candidat au poste et dans les conditions ci – après indiqués.

Intitulé du poste: Revenu Assurance Analyst Catégorie 9D collègue des agents de maîtrise.

Durée du contrat: Indéterminée.

Description du poste:

Sous l'autorité du Revenu Assurance GSM Operations Specialist, le Revenu Assurance Analyst, assurera les principales missions suivantes:

- Produire périodiquement des rapports sur les systèmes (HLR, SDP, BSCS);
- Suivre des trends analysis (voice, sms, gprs);
- Suivre des subscribers actions (balance, roaming, recharge...);
- Contrôler la disponibilité des fichiers provenant des autres services aux dates et heures fixées;

- Administration des RA Tools (Fraud Management System, ACL, database...)
- Suivre les alarmes et alertes de nature à anticiper la fraude des revenus;
- Participer aux réunions et autres tâches définies par le RA Manager

Formation: Diplôme d'études supérieures (Bac + 2/3) ou équivalent en Informatique de gestion, réseaux télécommunications.

Expérience professionnelle:

Au moins 2 ans dans le domaine et avoir de bonnes connaissances en:

Connaissances:

- Systèmes de Gestion des Bases de Données (SQL, Oracle);
- Programmation (Access, Visual Basic...);
- Systèmes d'exploitation (Windows, Unix...);
- Télécommunications (Provisioning, HLR, EVD...);
- Système de facturation (IN, Billing, Portefeuille client...);
- Statistiques, comptabilité générale et Marketing.

- Anglais

Qualités Personnelles:

- Capacité d'apprentissage;
- Esprit d'équipe;
- Intégrité et secret professionnel;
- Disponibilité;
- Sens d'organisation;
- Esprit d'analyse.

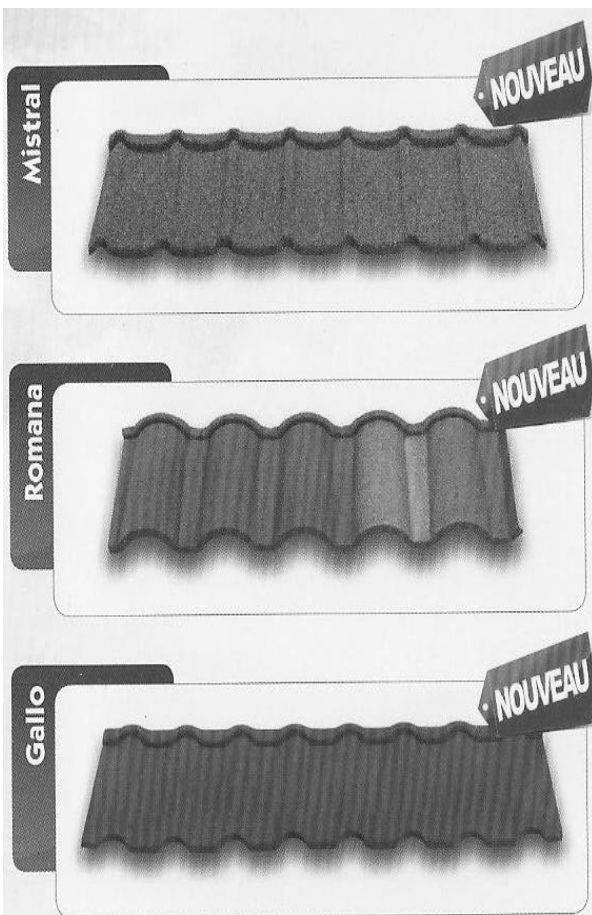
Composition du dossier:

- Lettre de motivation
- Curriculum Vitae (indiquant les personnes références)
- Copi(e)s legalisé(e)s du ou des diplômes
- Récépissé de l'ONEMO

Date limite et lieu de dépôt des candidatures:

Les candidatures sont à adresser, au plus tard le 1^{er} Juillet 2013, au siège social de MTN Congo, 36 avenue Amilcar Cabral, centre-ville, BP 1150, Brazzaville - Congo sur notre site www.MTNCongo.net ou sur recrutement@mtncongo.net.

Metrotile Congo Tôle de toiture sous forme de tuile



**ATTENTION! ATTENTION!
ATTENTION!**

La Société Metrotile Congo informe la population congolaise en général et ses potentiels clients en particulier, qu'il existe présentement sur le marché congolais des faux produits semblables aux produits Metrotile. Ils ne portent ni le numéro de la série Metrotile, ni le pays de fabrication (Belgique) et sont sans éclat.

Par conséquent, la Société Metrotile Congo rappelle à ses clients qu'elle est la seule à avoir le monopole des produits Metrotile Europe. Pour plus de renseignements, veuillez nous contacter aux numéros suivants:

Bureau:

22 282 46 73/01 444 44 51/
01 444 44 50

Commerciaux:

01 444 44 54/01 444 44 55/
06 931 64 63

DONNEZ À VOTRE TOITURE UNE VUE

ATTRAYANTE ET ÉCLATANTE AVEC UNE VARIÉTÉ DE COULEUR À VOTRE CHOIX

Etude de Me Chimène Prisca Nina PONGUI
Notaire

Sise rez-de-chaussée Immeuble Patte d'Oie (SOPROGI)
Case J 490 M (en face de l'E.N.A.M)
B.P: 14745 - B/ville- Tél: (242) 06 662 43 35/05 516 70 79
E-mail: pchimene@yahoo.fr

**AVIS DE CONSTITUTION
«AGROCONGO»**

Société Anonyme avec Conseil d'Administration
Au capital de 10 000 000 de Francs CFA
Brazzaville (République du Congo)
RCCM: CG/BZV/11-B-2575

Suivant acte authentique reçu le 30 mai 2013, par Maître Chimène Prisca Nina PONGUI, Notaire, titulaire d'un office en la résidence de Brazzaville (Congo), enregistré à Brazzaville, à la recette des Impôts de Ouenzé, le 03 juin 2013, sous le Folio 096/17 numéro 1098, il a été constitué une société ayant les caractéristiques suivantes:

Dénomination sociale: AGROCONGO;
Forme: Société Anonyme avec Conseil d'Administration;
Objet: la société a pour objet:
- Production agricole; Elevage;
- Transformations des produits agricoles;
- Vente des produits agricoles et agro-alimentaire;
- Négocier et transformation de tous produits nécessaires à l'agriculture et l'agro-alimentaire.

Siège social: Brazzaville (Congo), Avenue E.P. Lumumba, Centre-ville, 1^{er} Etage Immeuble Bongho Nouara (en face de l'Ambassade de la Belgique);

Durée: 99 années, à compter de son immatriculation au Registre du commerce et du crédit mobilier;

Capital: 10 000 000 de Francs CFA, divisé en 1000 actions de 10 000 Francs CFA chacune; Aux termes d'un acte de déclaration notariée de souscription et de versement reçu par Maître Chimène Prisca Nina PONGUI, Notaire, enregistré à la recette des Impôts de Ouenzé, le

03 juin 2013, sous le Folio 096/15 n°1096, les actions en numéraires ont été versées par les actionnaires en totalité du montant des actions souscrites;

Administration: Aux termes des délibérations du Conseil d'Administration constatées par le Procès-verbal en date du trente mai deux mil treize, reçu en dépôt au rang des minutes de Maître Chimène Prisca Nina PONGUI, Notaire à Brazzaville (Congo), le trente mai de la même année, enregistré, à Brazzaville, à la recette des impôts de Ouenzé, le trois juin deux mil treize, sous le Folio 096/19 n° 2000, le Conseil d'Administration a nommé:

- Monsieur Eugène Hubert Parfait OBBA, en qualité de Président Directeur Général, pour la même durée que celle de son mandat d'Administrateur;
- Monsieur Joaquim DEL PALACIO RODRIGUEZ et Monsieur Olivier Georges Marcel CHATELAIN, en qualité du Directeur Général Adjoint, pour une durée de deux (2) ans;

Dépôt légal a été effectué au greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 07 juin 2013;
RCCM: la société est immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier de Brazzaville, sous le numéro RCCM/CG/BZV/13-B-4372 du 07 juin 2013.

Pour avis
Maître Chimène Prisca Nina PONGUI
Notaire



Coup d'envoi de la troisième saison du tournoi Airtel Jeunes talents

Brazzaville, le 31 Mai 2013, Airtel a annoncé, à l'hôtel Olympic Palace, le lancement de la troisième édition du tournoi Airtel Jeunes Talents, en présence du représentant du ministre des sports et de l'éducation physique et des responsables de la ligue des jeunes de football. Cette initiative vise à identifier et à former des jeunes talents du football africain de demain, afin de les révéler au grand public et en leur donnant, ainsi, l'occasion de se faire remarquer par des clubs professionnels ou des recruteurs.

Le tournoi qui réunira 24 équipes constituées de joueurs de moins de 17 ans, dont 16 équipes masculines et 8 féminines, se déroulera à Brazzaville et à Pointe-Noire, de Juillet à Septembre 2013. Dès maintenant, les équipes sont invitées à s'inscrire auprès de la ligue des jeunes de football, afin d'avoir la chance de participer au tournoi.

A l'issue du tournoi, les équipes championnes masculine et féminine participeront, en septembre, au tournoi internationaux, à Lagos, au Nigeria et, qui réunira 17 pays dans les quels Airtel opère.

Les meilleurs talents de ce tournoi participeront, ensuite, à un camp de formation en République Démocratique du Congo, sous la supervision des entraîneurs du Club mythique Anglais, Manchester United, partenaire du projet Airtel jeunes talents, depuis sa première édition.

Parlant du tournoi Airtel Jeunes Talents, au niveau continental, Monsieur Izouma SIDIBE, Directeur Marketing d'Airtel Congo, a déclaré ce qui suit: «L'année dernière, le tournoi a été un succès retentissant. Le taux de participation a connu une croissance de 65% (passage de 11 000 à 18 000 équipes). Ces statistiques démontrent, clairement, que nous sommes sur la bonne voie et nous avons hâte d'entamer la nouvelle aventure.»

Cette saison, le groupe Airtel a signé un partenariat de sponsoring avec Samsung Elec-

tronics Co. Ltd. et Monsieur George Ferreira, Directeur Général de Samsung Electronics Afrique, a déclaré: «Nos jeunes ont le potentiel pour être les fers de lance du développement de l'Afrique, à condition qu'un investissement approprié dans le capital humain soit fait. L'investissement de Samsung permettra de détecter les jeunes qui ont du potentiel, et nous sommes fiers d'être associés à une telle initiative.»

Selon Monsieur SIDIBE Izouma, «l'investissement de Samsung démontre la vision avant-gardiste du géant de l'électronique,

quipé au tournoi Airtel Jeunes Talents ont intégré l'équipe nationale de leur pays par la suite.»

Airtel a investi beaucoup de ressources dans le projet Airtel Jeunes Talents, car le football a démontré, au fil des ans, qu'il peut aider les jeunes défavorisés à sortir de la pauvreté. Airtel prône l'égalité des chances: le tournoi permet donc aux filles et aux garçons de participer. Afin de s'assurer que les fans, à travers le continent, aient la possibilité de voir les dribbles éblouissants des jeunes talents africains, Airtel a signé des contrats de diffusion avec



Le Directeur Marketing, SIDIBE Izouma.



Une vue d'ensemble des participants.

car l'argent investi va avoir un impact positif sur l'ensemble du football africain. Un bon nombre de joueurs qui ont parti-

SuperSport et Canal Plus. Pour plus d'informations, consultez notre site web (www.airtel-football.com) ou notre site mobile

(www.airtel-football.mobi), ou encore notre page Facebook (facebook.com/airtelfootball).

À propos de Bharti Airtel

Bharti Airtel Limited est l'une des plus grandes so-

ciétés de télécommunications dans le monde avec des opérations dans 20 pays en Afrique et en Asie. Basée à New Delhi, en Inde, la société fait partie des quatre plus grands opérateurs de téléphonie mobile au monde en termes du nombre d'abonnés. En Inde, elle offre des services variés, notamment des services mobiles 2G et 3G, des offres lignes fixes et du haut débit ADSL, l'IPTV et le DTH, des solutions pour entreprises et services nationaux et internationaux de longue distance aux opérateurs de téléphonie. Sur les autres marchés, elle fournit des services mobiles 2G et 3G. Bharti Airtel comptait plus de 269 millions d'abonnés sur l'ensemble de ses marchés à la fin du mois de Mars 2013. Pour en savoir plus, consultez le site www.airtel.com

Championnat national d'élite 1 de football

Diabes-Noirs en flèche, A.C Léopards freiné



L'international cadet des Diabes-Noirs, Bersyl Obassi (à g.), vient de marquer le premier but

Une évolution régulière ou en dents de scie. Parfaite constatation, au sortir de la 15^{ème} journée du championnat national d'élite 1, disputée, lundi 17, mardi 18 et mercredi 19 juin, à Brazzaville et Pointe-Noire. Les Diabes-Noirs, insaisissables, courent toujours. Ils ne connaissent plus l'amertume de la défaite, depuis sept journées. Et volent de victoire en victoire. Ils ne seraient pas prêts à arrêter la série, surtout qu'ils viennent de ravir le leadership du championnat à l'A.C Léopards de Dolisie. Pour la deuxième fois, ce dernier a mordu le gazon, mercredi 19 juin, au Stade Municipal de Pointe-Noire,

en nocturne, où l'a battu l'A.S Cheminots, par 2-1. Diabes-Noirs en tête du classement provisoire? Ils comptent 33 points en 15 matchs et deviennent la bête à abattre. C'est ce qu'a tenté F.C Bilombé, mercredi 19 juin, au Stade Massamba-Débat. Tout avait presque bien marché, pendant vingt-huit minutes, puisqu'il a réussi à museler les Diabes-Noirs.

Mais, lorsque, à la 29^{ème} minute, Bersyl Obassi a inscrit, intelligemment, le premier but des Diabes-Noirs, au terme d'un double pont, l'illusion du F.C Bilombé a commencé à s'envoler. Et quand Hardy Binguila a doublé la mise,

à la 32^{ème} minute, les carottes étaient cuites. Le score est resté inchangé, en faveur des Diabes-Noirs: 2-0.

Le premier match de cet après-midi a été nul. Ni Patronage Sainte-Anne, ni Nico-Nicoyé de Pointe-Noire n'ont pris l'avantage sur l'autre et se sont, donc, quittés dos à dos: 1-1. Dely Ngoyi ayant ouvert la marque, pour Nico-Nicoyé, en première période de jeu, Patronage Sainte-Anne a remis les pendules à l'heure, à la 78^{ème} minute, par le truchement de Sylvère Ngavoula.

A Pointe-Noire, un nul blanc a sanctionné le match U.S Saint-Pierre-Etoile du Congo (0-0).

Mais, la veille, à Brazzaville, J.S.T, qui s'est réveillée, l'a emporté face au F.C Kondzo: 2-1.

Un match à rebondissement: celui opposant Saint-Michel de Ouenzé et Inter Club. Deux fois, Saint-Michel de Ouenzé a pris l'avantage, par Kotoli (4^e) et Yannick Mokombo (45^e): 2-0, à la mi-temps.

Après les citrons, les militaires ont changé la situation, du tout au tout, en réduisant le score, par Sylge Kaya Kaya (61^e), puis en égalisant par Niva Ekoma (69^e), sur une bourde du gardien adverse. Mais, alors qu'on s'acheminait, inexorablement, vers la fin de la partie, Kely Ibara (88^e) a délivré Saint-Michel, en inscrivant le but victorieux: 3-2.

G.M.

Autres résultats: A.S.P-Cuvelte F.C (0-2), La Mancha-Tongo F.C (0-1), Munisport-CARA (0-1)

Classement provisoire: 1. Diabes-Noirs (33 points). 2. A.C Léopards (30, +19/ 14 matchs). 3. A.S Cheminots (30, +6). 4. J.S.T (26, +10). 5. CARA* (26, +6). 6. S.M.O (26, +5). 7. F.C Kondzo (25, +2). 8. Tongo F.C (23, -3). 9. La Mancha (20, 0). 10. Nico-Nicoyé (20, -1). 11. F.C Bilombé (20, -6). 12. Etoile du Congo (18, -4). 13. Cuvelte F.C (15, -7). 14. A.S.P (15, -7). 15. Munisport (14, -8). 16. Patronage Sainte-Anne* (13, -8). 17. Inter Club (12, -5). 18. U.S Saint-Pierre (4, -17).

(*) le match CARA-Patronage n'est pas encore homologué, pour complément d'informations.

Football et justice

Lionel Messi dribble-t-il, aussi, le fisc?

À en croire la presse espagnole, la star du F.C Barcelone se serait rendue coupable de fraude fiscale, en oubliant de déclarer près de 8.515.000.000 de francs Cfa. Mais, le club catalan soutient son joueur.

Lionel Messi est un sacré dribbleur sur les terrains de football. Et, peut-être, même en dehors: l'attaquant du FC Barcelone aurait tenté de tromper le fisc espagnol, selon les informations révélées par le quotidien espagnol *El Periodico* et la radio *Cadena Ser*. Ce dernier explique que Lionel Messi et son père, Jorge, chargé de ses affaires, auraient

oublié, sciemment, de déclarer les revenus liés à l'exploitation des droits à l'image du joueur, entre 2006 et 2009.

Le fisc espagnol reprocherait, ainsi, aux Messi d'avoir monté un système complexe, afin de le tromper et de dissimuler des revenus. Le père et le fils auraient feint la cession des droits d'image du footballeur à des sociétés fictives établies dans des paradis fiscaux (Uruguay et Belize), allant jusqu'à rédiger des contrats de licence ou des prestations de services entre ces sociétés et des institutions basées en Suisse et au Royaume-Uni.

Le F.C Barcelone croit en l'innocence de Messi

Sur sa page Facebook, Lionel Messi a fait part de son étonnement. «Nous avons été informés par la presse des actions entamées contre nous par le fisc espagnol. Nous sommes surpris, car nous n'avons commis aucune infraction. Nous nous sommes toujours occupés de nos obligations fiscales avec nos conseillers financiers, qui s'occuperont de clarifier cette situation», lit-on.

Le F.C Barcelone n'a pas tardé à réagir. En conférence de presse, le Président catalan, Sandro

Roselle, a indiqué qu'il n'avait «aucun doute de l'innocence» de son joueur. De son côté, son pré-décès, Joan Laporta, a fait part de son incompréhension. «Je suis convaincu que ni l'un, ni l'autre n'a commis d'infraction. Il se pourrait qu'ils n'aient rien à voir dans cette affaire. Peut-être qu'une tierce partie est responsable», a-t-il soutenu, à la radio espagnole.

Le mécanisme permettait, ainsi, de faire transiter l'argent depuis ces institutions en Europe vers les sociétés fictives, échappant ainsi aux taxations. Au total, le préjudice se porterait à hauteur de 8.515.000.000 de francs Cfa.

Lionel Messi et son père, mis en examen par la justice, seront entendus le 17 septembre 2013.

Source: *Express.fr*

Prince Oniangé harcelé par un palu

Après le match Congo-Burkina Faso (0-1), samedi 15 juin dernier, l'international congolais Prince Oniangé, terrassé par une forte malaria (paludisme), n'a pu quitter Pointe-Noire, immédiatement, et a été hospitalisé dans une clinique. Selon le médecin des Diabes-Rouges, Prince souffrait de fortes fièvres, mais son état n'était pas grave. Et, naturellement, après des soins appropriés, il est sorti de la clinique, et a été autorisé à voyager, mardi 18 juin. Pour rejoindre son club, le F.C Tours (France), en Ligue 2 de France.

Mais, Prince devrait signer en faveur du Stade de Reims, en Ligue 1, pour la saison 2013-2014.

Bel Ange Epako repose au cimetière du centre-ville

L'ancien international cadet et junior, Bel Ange Stevy Epako, décédé le 10 juin dernier, a été inhumé au cimetière du centre-ville, de la capitale, mardi 18 juin 2013. En présence, notamment, outre les membres de sa famille biologique, de ses anciens amis de J.S. Poto-Poto (son premier club, en Division 3), de Diabes-Noirs, de ses promotionnaires du Cen-



Le dernier hommage à Bel Ange Stevy.

tre national de formation de football, et d'une délégation du C.S Don Bosco de Lubumbashi (République Démocratique du Congo), son dernier

club. Repose en paix, Bel Ange, et que la terre des ancêtres te soit légère!

La finance solidaire pour la création et le développement de vos entreprises

Nos agences:
 - **Brazzaville:**
 * **Siège social:** Villa 43B, quartier Milice Makélékélé (A l'entrée de l'ancienne Faculté des Sciences- vers le marché total): Tél.: 06 621 88 42 / 04 457 69 88
 E-mail: cappedbzv1@yahoo.fr
 Site Web: www.capped-cg.org
 * **Ouenzé - Bacongo - Mikalou - Mfilou**
 - **Pointe Noire:**
 Tié-Tié et Grand Marché:
 Tél.: 06 656 06 94 / 04 430 98 29
 - **Dolisie:** Tél: 06 658 58 53/04 488 94 69
 - **Ouessou:** Tél.: 04 493 59 50 / 06 632 92 17

EPARGNE, CREDIT, MICRO CREDITS SOLIDAIRES, TRANSFERTS D'ARGENT

Remerciements

L'honorable Isaac Raymond Follo et toute la famille remercient les collègues, amis, connaissances, les soeurs et frères en Christ des communautés et églises de sa circonscription de Ngoyo et l'association des Mamans de Ngoyo de leur soutien multiformes lors du décès de sa soeur, fille la nommée Adèle FOLLO, survenu le 5 juin 2013, à l'hôpital Adolphe Sicé de Pointe-Noire. Qu'ils trouvent, ici, l'expression de leur profonde gratitude.

Que son âme se repose en paix!

**Nouveau logo,
Nouvelle vision**

**Nouvelle gestion avec
SAP BUSINESS ONE**

Depuis 20 ans, vous nous confiez vos plis et colis

Merci pour votre Confiance

Export et Import Express (plis, colis, pièces détachées...)

Service Commercial

Brazzaville: 1 Av. Foch (face à la Mairie), Tél: (+242) 05 550 10 73 / 05 550 10 87
 Point-Noire: Rond Kassaï (face au CCF), Tél: (+242) 05 550 10 75 / 05 301 02 38

www.gxinternational.net